



DÉBAT PUBLIC Center Parcs Le Rousset

VERBATIM

Atelier Agriculture

Jalogny, lundi 8 juin, 14 h - 16 h

Christian DECERLE, Président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

Bonjour à chacune et à chacun d'entre vous. Madame BRÉVAN, présidente de la Commission du débat public me demande de dire quelques mots puisqu'on est sur la ferme de Jalogny et que cette exploitation est la propriété de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire. Bienvenue à chacun d'entre vous pour participer aux travaux de l'atelier agriculture dans le cadre du débat public qui s'est ouvert autour du projet de Center Parcs au Rousset. On avait été sollicité en tant que Chambre d'agriculture pour savoir si on pouvait mettre ces locaux à disposition. C'est évidemment naturellement qu'on a répondu favorablement. Juste un mot pour dire que j'espère et je ne doute d'ailleurs pas que cet après-midi permettra aux uns et aux autres d'échanger librement, loyalement, en toute simplicité, qu'une partie des questions qui seront posées trouveront soit aujourd'hui, soit ultérieurement, des réponses. En tout cas, pour ma part, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, je crois que c'est une très bonne initiative que le porteur du projet ait souhaité opter et avoir recours au débat public, ce qui permet peut-être une liberté d'échanges, de questionnements qui ne sont pas illégitimes chaque fois qu'il y a un projet d'investissement. J'espère que ces travaux qui sont conduits, me semble-t-il, avec professionnalisme et la préoccupation d'une équité dans l'expression des inquiétudes, permettra, je l'espère, en tout cas la possibilité d'un débat serein et apaisé. À titre personnel, je me permets de le dire, j'espère que tout ça permettra de faire consensus et que ce projet qui m'apparaît comme intéressant pour notre département et pour cette région-là du département, pourra aboutir, une fois que les questions peut être légitimes d'ailleurs qui se posent, auront trouvé des réponses satisfaisantes.

En tout cas, bienvenue à Jalogny. Si on avait le temps, je vous aurais parlé un petit peu de ce site, mais je ne crois pas que ce soit l'objet. On peut le faire éventuellement en aparté à l'issue de cette réunion. Bon débat dans ces locaux.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur le Président. Merci à tous d'être là. Il y a les visages qu'on n'a pas encore beaucoup vus dans les débats. C'est bien. Vous allez pouvoir vous exprimer. C'est Philippe QUÉVREMONT qui est là, qui va animer et qui a préparé cette réunion. Je voudrais dire qu'il reste encore deux ateliers sur la question du modèle économique, le financement du projet et la question des emplois. Il y a eu toute une série d'autres ateliers. Ce soir, il y a une réunion où il pourrait y avoir une expression un peu générale. Je crois qu'il serait bien dans cet atelier de se concentrer sur les rapports entre l'agriculture et ce projet et ne pas repartir sur des considérations générales. Ça ne veut pas dire que je vous demande à tous d'être pour le projet ou contre le projet. Ça n'a rien à voir. Mais essayez de concentrer les interventions sur les liens potentiels entre l'agriculture et ce projet.

Je crois qu'on peut essayer de limiter à deux heures au maximum cet atelier. Ça peut peut-être être un peu plus court, sachant que ce soir, il y a une réunion qui a lieu à Charolles, qui est un premier point de l'avancée de ce débat, à la fois en termes quantitatifs, mais j'essaierai aussi d'extraire ce qui est ressorti de ce débat, comme préoccupation essentielle, les points qui semblent avoir reçu des réponses suffisamment précises, d'autres qui restent encore un peu en suspens, en particulier la question du financement qui n'aura pas été traitée avant cette réunion. Il est prévu que des personnes, des institutions puissent s'exprimer un peu longuement pour avoir des interventions construites et pas simplement des interventions pas très complètes. Ça peut être une réunion qui marque un temps dans le débat. Bien sûr, le maître d'ouvrage sera là pour dire un peu aussi ce qu'il a tiré comme enseignements de cette première partie. Philippe, je te passe le micro.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Bonjour à tous. Conformément à la pratique que nous avons eue dans les autres ateliers, on va d'abord faire le tour des sujets que nous vous proposons d'aborder. Ce n'est pas une liste exclusive, mais ce sont des sujets que nous avons repérés comme des sujets qui peuvent être intéressants dans le cadre des entretiens préalables qu'on a pu avoir avec les uns et les autres. Il y a tout ce qui touche les questions de vente directe qui peuvent se décomposer si on souhaite raffiner, entre les possibilités de vente directe de produits agricoles dans le Center Parcs lui-même ou de vente directe de produits agricoles aux prestataires du Center Parcs, en particulier le prestataire en matière de restauration. Ça, ce sont les deux premiers sujets.

Un sujet qui s'en rapproche, mais qui est quand même un petit peu différent, c'est la promotion possible d'activités de tourisme à la ferme auprès des clients de Center Parcs. Je dis tourisme au sens large. Ça peut être des activités équestres par exemple, ce type d'activités.

On a un quatrième sujet qui touche l'agroforesterie. Pour ceux qui étaient là samedi après-midi, nous avons pu voir que parmi les hypothèses sur lesquelles le maître d'ouvrage travaille, il y a éventuellement une hypothèse de chaufferie bois, alimentée par des déchets des scieries. Ça peut éventuellement aussi s'alimenter par ce que

produit l'agroforesterie, c'est-à-dire la taille des haies, pour peu que les prestataires soient organisés pour ça. C'est un quatrième sujet qu'on vous propose.

On a rajouté un cinquième sujet qui est apparu au cours de la discussion comme un sujet intéressant dans la discussion que nous avons eue à Poligny. On a pensé qu'il était logique de vous le proposer et qu'on garde du temps en fin de parcours pour qu'on parle d'éventuels projets agricoles alternatifs ou complémentaires si certains d'entre vous souhaitent en parler.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je voulais vérifier auprès de vous s'il y avait d'autres sujets, toujours en relation avec l'agriculture bien sûr, que vous souhaitiez aborder au cours de cette réunion.

Nicole SICARD

Oui, j'aurais envie de parler un petit peu de...

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Excusez-moi madame, je vais vous demander d'annoncer votre nom. Je n'ai pas répété le petit mode d'emploi, mais voilà.

Nicole SICARD

Nicole SICARD. J'ai envie de dire un mot sur la viticulture et je ne sais pas trop à quel moment je pourrais le dire. Peut-être à la fin ou dans l'agroforesterie, mais ça n'a rien à voir.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Non, sauf si c'est la récupération des sarments. On va le mettre dans les projets agricoles si vous voulez. Donc, on sait déjà qu'il y a une question qui concerne la viticulture. Est-ce qu'il y a d'autres points ?

S'il n'y en a pas d'autres, on va rentrer dans le vif du sujet. Je n'ai pas mis d'horaires de principe parce que c'est difficile, à ce stade, de voir. Mais si on tient en deux heures, vous voyez que sur cinq sujets, chaque sujet, c'est entre 20-25 minutes, une demi-heure. Voilà l'ordre de grandeur à ne pas trop dépasser si on veut garder de la place pour les autres.

On va commencer par l'aspect vente directe. Je vais proposer pour l'instant de traiter les deux premiers sujets en même temps, c'est-à-dire traiter en même temps la question de la vente directe sur le site de Center Parcs des produits agricoles au sens large, les produits locaux. Et la question de vente directe aux prestataires de Center Parcs, même si ce n'est pas du tout la même chose pour des gens de Center Parcs. Peut-être puis-je commencer avant d'interroger les gens de Center Parcs, par m'adresser au public dans la salle. Il y a certainement parmi vous des agriculteurs qui seraient intéressés par de la vente directe. Je voudrais d'abord leur donner la parole pour voir ce qui pourrait les intéresser, qu'est-ce qui leur permettrait d'avancer ? On a déjà une première demande, je suis sûr qu'il y a plusieurs remarques. On va commencer par là-bas.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Bonjour. Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne. Je prends la parole pour dire simplement qu'avec ou sans recours aux prestataires locaux, nous sommes opposés à ce projet de Center parcs, car nous ne tombons pas dans l'illusion que ce sont les petits producteurs respectueux de la nature et de la vie locale que sont les agriculteurs d'Accueil Paysan qui vont pouvoir fournir de quelque manière que ce soit à une concentration touristique de 2 000 personnes.

Je voudrais resituer notre position très rapidement et courtement. Nous savons que Center Parcs est un projet à but principalement immobilier, que pour exister, il a besoin de trois choses :

- D'une part, des avantages fiscaux pour que les gens se laissent convaincre d'acheter des bungalows pour 200 000 €.
- Deuxièmement, des pouvoirs publics qui vont prendre les risques que Pierre & Vacances ne va pas vouloir prendre en s'endettant eux, parce que rappelons-nous que si c'était si rentable, on se demande pourquoi ce n'est pas Pierre & Vacances qui emprunte 60 millions d'euros.
- Troisièmement, de faire taire la constatation locale.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Non, non.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Si, Madame!

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On a pris la précaution de dire qu'on traitait des liens avec l'agriculture. Vous avez commencé là-dessus. Le reste, vous en parlerez une autre fois.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Je fais le lien avec l'agriculture. Faire taire la contestation locale. Cette donnée, par ce type d'argument... Par exemple, ce que j'ai pu lire dans le document de la Chambre d'agriculture, qu'effectivement, il va y avoir peut-être un marché par semaine de producteurs locaux. Qui sont les producteurs locaux qui vont pouvoir effectivement se libérer pour venir vendre (et en échange de quoi ? Parce que ça m'étonnerait qu'on soit accueillis dans Center Parcs à l'œil, quoi que ce soit à des touristes qui ne sont pas venus pour ça.

Donc, je ne crois pas à l'intention réelle de promotion du territoire et de promotion de l'agriculture par le biais de ce projet. Je pense qu'au contraire, il sera destructeur pour l'agriculture locale.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci madame. Vous avez été très claire. Je crois qu'il y avait d'autres demandes d'intervention.

Jean-Luc DEBORD, agriculteur

Oui. Jean-Luc DEBORD, je suis agriculteur à Neuvy-Grandchamp. Je vais parler en tant qu'agriculteur. Je sais de quoi je parle puisque je suis en fin de carrière et j'élève des vaches depuis l'âge de 20 ans. Je suis plutôt fier d'être agriculteur dans ce département. Déjà parce que j'élève des vaches charolaises dans le berceau de la race et dans notre département. Je suis aussi fier d'être dans ce département parce que c'est un grand département agricole où il y a beaucoup de productions sous le signe de la qualité. Je pense aux fameux poulets de Bresse. Je ne sais pas s'il y a des agriculteurs qui en élèvent ici, mais le poulet de Bresse qui est la première appellation en volaille et la seule encore aujourd'hui en AOC. Il y a beaucoup d'autres appellations d'origine plus récentes (les fromages de chèvre, le bœuf, le beurre, la crème de Bresse). Et bien sûr, un peu plus anciennes, mais remarquables, mais d'autres en parleront, ce sont toutes les AOC viticoles. Donc, je crois qu'on a un département qui est très riche en produits de qualité, qui a su aussi produire globalement dans le respect du territoire et de son environnement, même si là, comme dans beaucoup d'autres activités, ce paysage a évolué. Il est quand même bien entretenu. On a la chance dans une région où le bocage... Et je pense au bocage Charolais Brionnais, et le Pays Charolais y travaille, il y a un bocage quand même remarquable qui est aussi aujourd'hui... On en parlera sûrement, mais ça répond aussi à vos questions sur l'agroforesterie. Il y a des solutions parce que justement on a conservé ce bocage. Donc, pour répondre aux premières questions, bien sûr, je crois qu'on a la possibilité de vendre en direct, mais comme nous sommes un grand département producteur, qu'on ne peut pas consommer tout ce qu'on produit, on ne peut pas avoir tout le vin, évidemment, et pas manger non plus toute la viande. Donc, il nous faut des moyens de promotion.

Je trouve qu'autour de ce projet, on a des moyens de promotion de nos produits agricoles, de ces produits de qualité qui sont formidables. Parce que quand on est touriste, je crois qu'on consomme différemment. On a le temps, donc, on va dans d'autres régions ou éventuellement dans d'autres pays. Mais dans d'autres régions, y compris lorsqu'on va dans un Center Parcs, on consomme différemment. On y va pour les paysages, on y va pour l'architecture, mais on y va aussi pour la gastronomie. À travers la gastronomie et la vente directe, bien sûr, on consomme des produits de qualité, mais on rencontre aussi les gens, des locaux. Des gens qui ont façonné ce territoire. Ça permet d'échanger et de discuter. Donc, c'est très intéressant. Et comme on est sur des produits de qualité, on repart chez soi avec ces produits de qualité qui sont clairement identifiés puisque ce sont des AOC et qu'on a autour de l'AOC, un cahier des charges qui correspond à un territoire très strict. Quand on est reparti chez soi, on déguste ce produit, on communique auprès de ses amis, de ses voisins. On communique sur ce produit.

Donc, je pense que cette réalisation, cet investissement, non seulement pour l'économie locale, il est indispensable, mais pour nos productions locales, pour l'avenir de nos jeunes, on en parlera, c'est très intéressant. Vente directe, mais aussi promotion du produit plus largement au travers de ces touristes qui vont venir.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Vous, vous pensez que l'arrivée du parc, en amenant plus de touristes au cœur de ce département, aura un effet indirect de promotion. C'est surtout ça.

Jean-Luc DEDOIS, agriculteur

Tout à fait. Et je suis très favorable.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

J'avais d'autres demandes d'intervention, en particulier là, à droite ?

David BICHET, agriculteur

Bonjour. David BICHET. Moi, je suis agriculteur. Je travaille en vente directe. Pour ne rien vous cacher, quand je vois les deux premières questions : vente directe aux clients du Center Parcs, et vente directe aux prestataires du Center Parcs, je pense que c'est une vraie opportunité. Je suis désolé, ça va être redondant avec ce qu'a dit l'interlocuteur précédent, néanmoins, c'est quelque chose qui me semble être primordial pour l'agriculture de notre département. Je ne sais pas ce qu'est un petit paysan, un moins petit paysan, un gros paysan, je ne rentre pas dans le débat. Pour moi, ça n'a pas de sens. Néanmoins, je pense que l'important, c'est que les agriculteurs du département, quelle que soit leur production, puissent vivre de leurs produits. Et donc, avoir une opportunité telle que celle qui se propose et qui nous réunit aujourd'hui est quelque chose qui va nous permettre de valoriser et de commercialiser nos produits.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Plus précisément, est-ce que je peux me permettre de vous demander quel produit vous vendez en vente directe et qu'est-ce que vous attendez précisément, vous-même parce que vous prenez la parole, mais peut-être aussi d'autres collègues, de se voir au-delà de la considération générale ?

David BICHET, agriculteur

J'allais y venir. Je commercialise de la viande de bœuf charolaise, mais aussi de la charcuterie. L'avantage que l'on a, comme ça a déjà été évoqué, on a un grand département agricole qui propose une grande diversité de produits de qualité. Moi, je pense que pour tous les producteurs, justement, ça ne sera pas forcément un problème que d'approvisionner en vente directe via l'intermédiaire de prestataires, et que ce sera l'occasion de s'organiser collectivement, quelque chose de profitable à tous (je n'entends pas là quelque chose d'individuel) pour valoriser que ce soit du fromage de chèvre, ça a été dit. On a des AOC dans le département. Le vin, je n'en parle pas parce que je connais moins, mais d'autres personnes pourront s'exprimer à ce sujet-là. On a tout ce qui est volaille, on a tout ce qui touche aux œufs. On a tout un tas de choses. Avec des AOC, mais aussi... Parce que je pense que justement, l'intérêt de ce type de projet, c'est que ca concerne un certain nombre, voire même un grand nombre, une diversité de consommateurs. Des gens qui voudront consommer de l'AOC, des personnes qui voudront consommer (je vais prendre l'exemple du poulet) du poulet fermier, il n'y a pas que l'AOC, il n'y a pas que le poulet fermier. L'intérêt étant de pouvoir faire en sorte qu'on valorise tous nos produits. Bien sûr, je ne parle pas quantitativement parce que voilà, ca a déjà été évoqué, la Saône-et-Loire produit beaucoup. Néanmoins, avoir une tribune et pouvoir commercialiser en direct, faire connaître nos produits et peut-être même, c'est une question que je pose en même temps, en répondant aux vôtres, permettre aux personnes qui viennent visiter le département, repartir avec un petit colis, un petit coffret emblématique du département qui rappelle après, a posteriori qu'on a goûté et apprécié les choses, ça permet de contribuer à la promotion.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

On progresse un petit peu. Vous souhaitez une organisation collective et pas simplement quelque chose d'individuel. Il y avait une autre demande de parole ? Là-bas dans le fond, Julie. Après, vous avancerez un petit peu.

Christophe PARAT, maire de Bonnay

Bonjour. Christophe PARAT. Je suis ici à la fois maire d'une petite commune, à Bonnay qui est concernée par la zone, et je suis aussi agriculteur dans un GAEC où on est six associés. Il paraît que c'est un gros GAEC, mais on a 250 ha pour six et on fait des petits fruits, de la vigne, et on transforme les petits fruits en sorbets, coulis, compotes, confitures. Quelque chose qui marche plutôt bien avec la vente directe. Malgré tout, j'ai quand même quelques interrogations. Pour vous dire clairement, j'ai plutôt un a priori favorable à ce type de projet, sur tout ce qui a été dit avant. Mais, j'ai aussi des interrogations. Si on ne se structure pas, on aura du mal à discuter avec des structures qui peuvent être importantes en face de nous. Je prendrai un simple petit exemple. Au niveau du département, il y a eu les Franco Gourmandes qui ont été mises en place par exemple, qui est une structure plutôt conséquente, qui a priori s'adresse aussi aux producteurs en vente directe. On s'aperçoit que dans la réalité, ce n'est pas toujours facile de discuter dans des conditions équilibrées avec des partenaires qui ont beaucoup d'importance. Ça, c'est ma première interrogation par rapport aux personnes de Pierre & Vacances ou Center Parcs : quel va être l'équilibre des relations ? Une question importante.

Après, dans quel cadre ça va se situer? Est-ce que ce sera sous le type de marché? Il faut savoir qu'aujourd'hui, on est énormément sollicité quand on fait de la vente directe. Nous, on pourrait faire cinq à dix marchés par weekend, que ce soit des marchés de village, des marchés de producteurs. Il y a un moment, même si on est plusieurs associés, on n'a pas forcément le temps. Donc ma deuxième question, on ne va peut-être pas avoir des réponses aujourd'hui, mais ça serait : dans quel type de structure on pourrait intervenir? Est-ce que c'est un magasin de producteurs sur place? Est-ce que ce sont des marchés? Je pense que ce sont quand même des questions importantes.

Voilà. Après, un petit peu comment va se faire le choix ? Parce qu'il y a les producteurs. Donc, est-ce que ça sera des choix d'individus qui vont se présenter ou des choix de filières ? Voilà les trois questions que j'ai.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous proposer qu'on note les questions. On y reviendra. Je suis sûr que du côté de Pierre & Vacances, ils en ont pris note. Je leur donnerai la parole plus tard. Mais je vais peut-être terminer le tour des attentes. Il y avait une demande ici de Monsieur et ensuite une sur ma droite. Monsieur ?

Guy LEREUIL, membre fondateur de l'AMAPP La Semence

Je m'appelle Guy LEREUIL, je m'exprime en tant que consommateur, « consom'acteur » puisque je suis membre fondateur d'une AMAPP qui s'appelle La Semence qui a deux points de distribution sur Verosvres et Cluny. Donc, moi je m'étonne vraiment de l'espoir exprimé par les agriculteurs concernant le projet. L'espoir qui leur fait soutenir ce projet. Les producteurs qui fournissent l'AMAPP de lait, de légumes, de miel, de vin, de fromage, pain, de porc, de viande bovine, etc. bénéficient d'une valorisation directe de leurs produits à des prix leur permettant de vivre. De plus, ils ont de vraies relations avec leurs clients. Des liens se créent. Nous les soutenons et sommes solidaires. Ils sont moins soumis à la pression, à la dépression même dirais-je, quand on sait... Vous verrez avec l'explication après. Un agriculteur se suicide tous les deux jours en France.

Tout d'abord, l'existence même de cet atelier m'a fortement surpris : quel est le point commun entre les producteurs agricoles et l'industrie du tourisme ? Les agriculteurs sont-ils aussi désespérés qu'ils attendent leur salut d'un exploitant de type touristique de type industriel qui, entre parenthèses, confisque des terres agricoles comme permet de citer le Syndicat des zones d'agriculteurs, 82 000 ha ont disparu chaque année entre 2006 et 2010. Un département français moyen en sept ans.

Il est vrai que Monsieur BRÉMOND, patron de Pierre & Vacances, est paré de toutes les vertus par une partie de nombreux corps de métiers. Il apporte des solutions au chômage, à la vache charolaise, à l'insertion des travailleurs handicapés, le verdissement de la nature. Rien ne le rebute. Apportez-lui un de vos problèmes, il vous trouvera une solution : Center Parcs. Je pense que si cette solution existe, c'est un mirage. Je pense que Monsieur BRÉMOND est avant tout un habile commerçant.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je voudrais vous rappeler les règles du débat public qui est le respect des personnes. Donc, que vous ne soyez pas d'accord, c'est tout à fait normal...

Guy LEREUIL, membre fondateur de l'AMAPP La Semence

Dire qu'il est un habile commerçant, ce n'est pas l'insulter...

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Non, mais je voulais simplement vous mettre en garde.

Guy LEREUIL, membre fondateur de l'AMAPP La Semence

Je m'excuse. J'ai bien choisi mes mots, justement. Le modèle imprimé par Pierre & Vacances est de ceux qui ont provoqué une baisse des produits agricoles à la production de 5 % l'année dernière. Produits qui n'ont baissé que de 1 % dans les grandes surfaces.

De la même façon que les grandes surfaces, Pierre & Vacances ne pense, à mon avis, qu'à une seule chose : son profit. Je crois que les (bout de phrase inaudible)seront de toute façon marginales par rapport à la production du département, se négocieront âprement et avec des paiements à long terme. Ce sera une nouvelle charge pour des producteurs forcés de toujours produire plus pour ne pas joindre les deux bouts.

Je ne peux m'empêcher de rapprocher le modèle agricole développé par les industriels de l'agriculture et le modèle industriel du tourisme développé par Pierre & Vacances.

Le maintien de nombreux agriculteurs qui vivent décemment de leur métier et développent des produits de qualité n'est pas leur souci. Leur souci, c'est le profit.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous proposer de conclure.

Guy LEREUIL, membre fondateur de l'AMAPP La Semence

Je conclus. J'ai un point de vue peut-être un peu radical, mais en tant que membre d'une AMAPP et militant, je pense qu'il faut le dire.

Je pense que le projet de Center Parcs Rousset où l'on concentre des touristes prisonniers de la bulle n'apportera rien aux agriculteurs ni aux citoyens de Saône-et-Loire et ne fera qu'immobiliser de l'argent public qui aurait pu être beaucoup mieux employé. Tant d'argent public, les AMAPP de Saône-et-Loire, 12 répertoriées à ce jour, un millier de consommateurs, je pense, de familles, font beaucoup mieux pour aider à installer des zones paysans, producteurs, et nouent des relations proches qui apportent un développement rural équilibré. Ce n'est qu'un exemple de ce qui est possible pour un développement équilibré du département.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur. Il y avait encore une demande de parole par ici et on va proposer à Pierre & Vacances... Monsieur ?

Marc GROZELLIER, représentant de la Confédération paysanne

Oui, je me présente : Marc GROZELLIER, je suis ici en tant qu'agriculteur aussi et en tant que représentant de la Confédération paysanne. J'émettrai trois points.

Une satisfaction déjà pour commencer. Je suis content qu'on puisse débattre de cette question parce que je pense qu'on peut remarquer que les avis sont différents. C'est dans le débat qu'on peut espérer une progression.

J'ai aussi quand même des craintes et des regrets sur ce projet. Je suis beaucoup moins enthousiaste que mes camarades agriculteurs qui se sont exprimés précédemment. Je ne suis pas du tout certain que les clients Pierre & Vacances repartiront avec, dans leur coffre de voiture, de la viande de bœuf, des poulets de Bresse et encore je ne sais pas quoi, des fromages de chèvre et des légumes du Val de Saône. Pour ce qui concerne la vente directe

aux prestataires, je ne vois pas du tout quels moyens on peut avoir localement pour imposer à Center Parcs d'acheter des produits locaux. Je ne vois pas du tout comment on peut s'y prendre. Je pense que Pierre & Vacances sera parfaitement libre d'aller acheter ce qu'il voudra où il voudra. Pour la promotion de la région, de l'activité touristique, je pense que c'est une bonne idée. Mais franchement, je crains quand même qu'on soit sur notre vision d'agriculteurs locaux visitant la France, et non pas sur la vision de ces clients Pierre & Vacances qui se foutent de la région où ils vont poser leurs valises. Ils viennent se détendre dans une bulle. Ils ne viennent pas visiter une région. Donc, je ne suis pas certain que ça soit vraiment un plus. Je pense que c'est une vie touristique industrielle en parallèle à la vie locale.

Voilà. Je ne veux pas monopoliser la parole, je voulais dire quand même qu'il n'y a pas qu'un grand satisfecit agricole sur ce projet. Il y a des craintes, il y a des appréhensions et il y a une appréhension que je mettrais plus d'ordre politique agricole. J'ai le regret d'une espèce d'affaiblissement de la réflexion sur les projets. On se donne à des gros groupes financiers et on ne fait pas travailler la réflexion locale, la réflexion des petites gens dans les campagnes qui inspirent certainement à autre chose qu'à une usine. Moi, j'ai vu il y a quelques jours que quelqu'un qui était venu à une réunion de ce genre avait dit : « Je serais content que mes enfants travaillent un jour à Center Parcs ». Moi, je dirais exactement le contraire. J'ai deux fils qui prétendent à une vie rurale et je suis certain qu'ils n'ont pas envie d'aller travailler à l'usine à touristes.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci de votre point de vue. Il y avait encore des demandes de parole dans le fond, là-bas.

Jacqueline MEUNIER

Moi, je m'appelle Jacqueline MEUNIER. Je voudrais juste dire qu'on est un certain nombre d'artisans, producteurs et d'éleveurs sur le département. On va vendre nos produits sur les marchés du département et il y a une demande énorme de la part des clients de ces marchés. On n'a pas besoin de Center Parcs pour écouler notre marchandise. Voilà. C'est tout ce que je voulais dire.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci Madame. Je crois qu'il y avait encore d'autres demandes.

François LEGROS, viticulteur

Oui, je prends la parole. François LEGROS. Je suis viticulteur à Savalvin et donc, je vais parler un peu du produit fini qui est le vin. Alors bien sûr, en caves coopératives en tant que vice-président de la Fédération des Caves Coopératives de Bourgogne-Jura, mais aussi au niveau des caves particulières parce que je crois qu'il n'y a pas de différence. Moi, j'ai un schéma plutôt simple. Les gens, avant d'aller à Center Parcs, ils vont prendre la route et ils vont passer par au moins deux portes d'entrée : la porte du Mâconnais, je regarde sur ma droite, il y a des gens du Mâconnais. Et la porte du nord de la Côte Chalonnaise, je regarde aussi, nous sommes des présidents de caves, mais une cave coopérative, ça peut être des tout petits producteurs. Il n'y a pas que des producteurs de grosse taille. Et donc, je dois dire en passant, en allant, en venant et en repassant, certainement qu'ils passeront par de belles routes viticoles. Ça rejoint aussi l'activité touristique, l'œnotourisme, ça donnera envie aux gens de s'arrêter dans nos caveaux, aussi bien caves coopératives que caves particulières, et d'acheter. Pour moi, c'est déjà un bon point. Ensuite, activité directe aux prestataires de Center Parcs, pourquoi ne pas nouer des accords ensemble ? C'est tout à fait possible. Il y en a qui ne peuvent pas, qui sont pris par le temps. Il y en a qui peuvent s'organiser autrement. Pourquoi pas ?

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vais vous proposer de continuer avec une deux interventions, en vous demandant d'intervenir si vous avez des éléments nouveaux par rapport à ce qui était dit. On ne fait pas un référendum. On argumente. Si vous avez des arguments nouveaux.

Jean-François LAUTISSIER, ancien conseiller général du canton de La Guiche

Oui, je me présente. Jean-François LAUTISSIER. J'étais encore dernièrement conseiller général du canton de La Guiche, le canton où se situe le Rousset. Et j'ai eu à une époque une décision à prendre par rapport au site. J'ai

fait une réflexion. J'ai mené une réflexion très profonde, mais comme chacun d'entre nous peut mener, mais plutôt sur un plan plus général. Ce n'est peut-être pas le jour aujourd'hui, mais je vais guand même m'exprimer.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Excusez-moi, Monsieur. Je voulais simplement vous rappeler qu'il y a la réunion à mi-débat ce soir à 20 h. Il vous est proposé si vous souhaitez intervenir sur des questions générales, de le faire plutôt ce soir.

Jean-François LAUTISSIER, ancien conseiller général du canton de La Guiche

C'est particulièrement pour l'agriculture. Le territoire dont j'étais élu est un territoire typiquement agricole, rural. Et on n'a pas de centre [bout de phrase inaudible]... et un problème économique pour redynamiser ce territoire, et social parce qu'il y a aussi des personnes qui attendent de trouver du travail et du travail de proximité. On connaît des gens chez nous qui font 100-150 km par jour pour aller travailler pour un salaire dérisoire. C'est quand même une grosse problématique. Il y a une demande précise et je peux en témoigner puisque j'étais élu et j'avais fréquemment des coups de téléphone ou des rencontres pour justement évoquer le Center Parcs et l'espoir qu'il pouvait faire naître chez certaines personnes.

Aujourd'hui, simplement, je veux dire qu'aujourd'hui, on a une opportunité d'avoir un Center Parcs. Je comprends bien les problèmes qu'on soulève. D'ailleurs, personnellement, je suis proécologique et j'essaie de faire en sorte que les choses se fassent de façon correcte et en prenant en compte l'environnement et le social du territoire. Mais je pense qu'on a aujourd'hui un projet qui est incontournable et une chance pour notre territoire. Aujourd'hui, je le dis quand même, je pense qu'il est temps de devenir les acteurs de notre territoire. Et j'ai entendu des réflexions aujourd'hui qui nous permettent de l'espérer, au lieu de rester passif, éventuellement réticent ou radicalement opposé.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. L'atelier n'est pas terminé. Je vais prendre encore deux interventions sur l'agriculture et sur des arguments nouveaux. Après, je vais demander à Pierre & Vacances de répondre.

Daniel LIANDENO, ancien commerçant de Cluny

Je suis Daniel LIANDENO, ancien commerçant de Cluny. Et dernièrement, je suis allé à un Center Parcs en Moselle et j'ai été tout à fait séduit parce qu'on est arrivé dans un petit pays qui s'appelle Hattigny. Donc, on a vu la bulle. Cette bulle intrigue tout le monde. C'est vrai qu'on a vu une bulle en arrivant. Ce n'était peut-être pas ce qu'il y a de mieux dans le Center Parcs, mais bon... On a vu la bulle, c'est vrai. Mais à côté de ça, on a été très bien reçu par le maire d'Hattigny qui nous a fait plein d'éloges de Pierre & Vacances et des retombées économiques qu'il y avait tout autour. C'est-à-dire qu'on est, en plus, allé visiter le Center Parcs. On a été reçu par une responsable de Center Parcs et on a pu visiter la bulle. On a visité toute la forêt, les chemins forestiers. On a vu plein d'activités, des activités tout à fait gratuites. Et en plus, je dis qu'il y a plein de gens autour qui ont pu greffer des activités autour de Center Parcs, comme par exemple, il y a un certain ranch qui s'est créé, c'est-à-dire un monsieur qui a des chevaux. En plus, il a amené toute une promenade à cheval autour et il a employé deux salariés. Ça veut dire que ce n'est pas négligeable pour la contrée. À Hattigny même, il y a un magasin qui s'est développé avec des produits régionaux. Alors, quand on parle de l'agriculture et des produits régionaux, c'est preuve qu'il y a la place pour les écouler. Ce magasin est situé à Hattigny même, dans le petit pays. Je crois que ce n'est pas négligeable.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Je crois qu'on a compris. Il y avait encore une dernière intervention et après, on va proposer... C'est Julie qui distribue le micro... Oui ?

Monsieur LOIKARI, agriculteur

Oui. agriculteur. Moi, je suis un peu surpris de ce que j'entends dans ce débat dans le sens où ce n'est pas pour l'agriculture le tout Center Parcs ou pas Center Parcs. Ce n'est qu'une option supplémentaire, une offre supplémentaire pour l'ensemble de l'agriculture. J'entends les AMAPP, j'entends d'autres producteurs. Mais au

contraire. Ça ne vous éliminera pas. C'est une offre supplémentaire de production de produits. Je ne sais pas. Il ne me semble pas que ça soit quelque chose qui soit ou pour ou contre. C'est une offre supplémentaire.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, je vais demander à Pierre & Vacances de réagir. Nous revenons pour l'instant sur le point vente directe. Je voudrais simplement dire qu'on a entendu des points de vue très diversifiés, ce qui est logique dans un débat public puisqu'on a donc des gens qui considèrent que c'est une opportunité et qui font de la vente directe. Des gens qui font de la vente directe et qui considèrent qu'ils ont une demande suffisante par rapport à ce qu'ils sont capables de produire. Et des gens qui sont plus que sceptiques.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je voulais simplement dire que si Madame LIÈVRE veut un peu compléter ce qu'elle a dit sans être trop générale, comme d'autres intervenants ont débordé de l'agriculture, Madame, vous pourrez prendre la parole pendant un moment.

Corinne LIÈVRE. Accueil Paysan Bourgogne

Juste des questions pratiques. Vous avez certainement chiffré le tonnage de viande nécessaire à l'année et en semaine, en période de pointe. Même chose pour les fromages. Même chose pour le vin et les légumes. Je voudrais savoir le volume de production dont vous avez besoin. Et d'autre part, je voudrais savoir quels sont, dans les autres Center Parcs, les liens commerciaux que vous avez tissés avec des producteurs locaux. À quelles conditions ? Puisque j'ai vu que sur le bois, ce que vous indiquiez, c'est que des constructeurs locaux pourraient être choisis dans la mesure où ils seraient identiques en termes de devis. Donc là, on est mort. C'est-à-dire que la petite agriculture est morte s'il faut effectivement produire au prix le plus bas possible. Voilà. Les prix et des quantités. Merci.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Madame. Donc, première chose : des questions de chiffrage, de volume, etc. Deuxième question : qu'est-ce que vous pouvez faire d'une manière générale ? Et une troisième question qui était formulée tout à l'heure par deux intervenants au moins qui est : vous traitez avec qui ? Quel type d'organisation est votre interlocuteur sur cette question de vente directe ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Je vais essayer de répondre à tout le monde parce que d'habitude, c'est une question à la fois. Là, c'est... Il y a Madame SICARD pour la viticulture. Madame LIÈVRE pour toutes les parties qu'elle vient d'énoncer, la quantification et l'organisation. Il y a Monsieur DEBORD pour les poulets de Bresse. Monsieur BICHET pour l'organisation collective. Ça, c'est un point important, je vais prendre l'exemple de la Vienne qui a vraiment été une réussite. Monsieur Christophe PARAT pour l'équilibre des relations. C'est clairement ça. C'est monter une relation durable qui nous permettra effectivement de bien fonctionner. Monsieur LEREUIL sur les relations clients. Monsieur Marc GROZELLIER sur toute la confédération paysanne, ses craintes et ses regrets par rapport au projet. Jacqueline MEUNIER par rapport aux demandes énormes qu'il peut y avoir sur le pays et le fait que le Center Parcs ne soit pas obligatoirement nécessaire aujourd'hui. La route avec Monsieur LEGROS qui parlait de la porte du Mâconnais et la porte des Côtes Châlonnaises pour le vin. Monsieur Jean-François LAUTISSIER pour l'opportunité de Center Parcs, c'est la chance pour le territoire. Daniel LIANDENO pour sa visite et la prise de connaissance qu'il a pu avoir d'André ADNOT qui est éleveur en Moselle.

Je vais reprendre. Dans un premier temps, je vais essayer de répondre à toutes ces questions, même si elles sont nombreuses, en reprenant l'historique.

Aujourd'hui, plus qu'il y a dix ans, et plus qu'il y a 28 ans (le premier site, domaine des Bois-Francs a 28 ans aujourd'hui en France, en Normandie), la demande des clients est vraiment de découvrir la région d'implantation des sites touristiques. On a fait deux études. La dernière est disponible sur le site de la commission. Il y a eu deux études de faites. Une première il y a dix ans où on avait pour le court séjour et pour le séjour touristique de moyenne durée, on va dire, courte ou moyenne durée, un certain nombre d'items qui étaient importants. Et on ne parlait pas du tout de la découverte du territoire. On ne parlait pas du tout des excursions ou autres. On a refait cette analyse au mois de juin pour continuer à bien faire évoluer notre produit pour Center Parcs en France

principalement, mais aussi en Europe. La logique d'excursion, la logique de découverte du territoire, la logique d'intégration territoriale et de destination touristique est arrivée en deuxième position alors qu'elle n'était même pas notée il y a dix ans. 2006-2015. Vous voyez, neuf ans. Donc ça, c'est un point important. Aujourd'hui, nos clients viennent pour la bulle, pour l'espace aqualudique parce que c'est effectivement le point le plus important. Mais en deuxième position, pour découvrir une région, découvrir un territoire, découvrir sa gastronomie. Et comme tout à l'heure, on le disait, l'architecture et les sites touristiques.

Ça, c'est le premier point. Comment ça s'illustre chez Center Parcs ? Aujourd'hui, au domaine des Bois-Francs qui a 28 ans, la partie des linéaires dans la supérette qui est une supérette Carrefour parce qu'on a un partenariat avec Carrefour, elle est à peu près de quatre à cinq linéaires différents sur la totalité de la supérette, ce qui est vraiment important, mais pour vous, vous allez dire « oui, pas aussi suffisant ». Si je prends le dernier site, celui de la Vienne, on va voir effectivement les produits régionaux dans l'assiette. Notre partenaire va travailler avec une association qui s'est montée avec le Département de la Vienne, la Chambre d'agriculture, votre homologue, Monsieur, et le Pays du Loudunais qui est la communauté de communes. Ce sont ces personnes qui ont défini, et non pas Center Parcs, leur choix de référencement d'à peu près 1 000 références en produits finis et en produits bruts. Ces choix, vous le retrouvez à trois niveaux. Un, dans l'assiette avec le prestataire de restauration qui va articuler certains de ces produits. Une boutique de produits régionaux qui est complètement en gestion directe par cette association, par le Pays du Loudunais, la Vienne et la Région Poitou-Charentes que j'oublie. La Région, le Département, le Pays du Loudunais, la Chambre d'agriculture. Il y a également quelqu'un comme Monsieur disait tout à l'heure, qui fait du fruit et qui fait de la pasteurisation, de la conserverie, des confitures. Il est à Loudun. Loudun, c'est le pays du melon et de l'asperge, mais il fait aussi des conserveries. Ses produits vont être référencés au sein de cette boutique. Troisième niveau où on retrouve ces produits, ce sont les marchés. Et là, je rejoins tout à fait le point qui a été énoncé tout à l'heure. Le marché ne va pas subvenir aux besoins d'une seule et même personne qui viendra, même si c'est deux fois par semaine, les jeudis et les samedis. Ils se sont organisés autrement et on trouve que c'est vraiment très pertinent. Ils vont être beaucoup sur les mêmes catégories de produits à intervenir chaque semaine et ils vont faire des tours de façon à pouvoir représenter le produit. On parlait tout à l'heure du poulet de Bresse, on parlait du fromage de chèvre. On peut imaginer plusieurs prestataires, plusieurs producteurs de fromages de chèvre qui s'organisent. Ils font des tours de rôle et ils animent ce marché local qui ne sera peut-être pas obligatoirement financièrement la panacée pour une, deux ou trois personnes, mais qui permettra à l'ensemble de pouvoir communiquer sur les produits régionaux. Donc, trois niveaux : l'assiette, la boutique de produits régionaux qu'on souhaite vraiment continuer, avec la supérette en lien sur certaines gondoles, et l'organisation de marchés.

En termes de communication, une des premières personnes a parlé de communication, et de promotion du produit, c'est vrai que la destination ne va pas être simplement promotionnée sur site, mais aussi par notre site Internet, par l'organisation de nos mailings, par l'organisation de notre communication. C'est-à-dire que Center Parcs communique sur une destination. Regardez notre site Internet pour le développement de la Vienne. On communique énormément sur la Vienne, sur le Poitou-Charentes et aussi bien entendu sur notre produit. Mais c'est un tout. Donc, l'organisation des produits régionaux peut se faire aussi également par rapport au site Internet.

Aujourd'hui, pour répondre à Madame LIÈVRE, à vos questionnements, aujourd'hui, sur les quatre parcs français, les achats filières courtes, restauration et achat de denrées alimentaires représentent 12,6 millions d'euros.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Ce n'est pas ça que j'ai demandé, c'est en poids.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

J'ai en euro.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Madame LIÈVRE, on va noter votre question, on va la transformer en une question Internet et on va demander une réponse précise à votre question.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Je n'ai pas en poids. Ça vous va en euro ? Je peux vous détailler certains achats.

La nature des achats fruits et légumes par exemple, c'est à peu près 1,5 million. L'économat, donc, ça va être tous les produits secs qu'on va retrouver : les confitures et autres, c'est 1,2 million. Les boissons, c'est 2,1 millions.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Vous parlez de quoi ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

De l'ensemble des quatre Center Parcs. C'est ce qu'on consomme. C'est l'analyse des consommations aujourd'hui.

59 % des produits... On ne l'a pas, cette analyse, parce qu'on a fait ça pour pouvoir vous répondre, mais on n'a pas une analyse vraiment très définie parce qu'on ne le faisait pas, on n'en avait pas besoin jusqu'à présent. Mais 59 % des achats se font dans le département et en région. D'accord ? Effectivement, on n'a pas les analyses de volume et je pense que même si, Madame BRÉVAN, on a eu la même question dans le Jura, je pense qu'à réaliser, ça peut être assez compliqué en termes de temps. On va essayer de le faire. On s'est engagé...

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Peut-être peut-on vous interrompre pour juste un point. Le Center Parcs du Rousset, s'il se réalise, est un Center parcs à 400 cottages. Là, vous faites un chiffre pour tous les Center Parcs en exploitation. Donc, pour que chacun puisse faire les règles de trois, il y a combien de cottages qui ont contribué à ces chiffres que vous nous indiquez ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Ça fait à peu près 3 000 cottages.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

À peu près 3 000 cottages. Voilà. Donc, le Center Parcs du Rousset représenterait...

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Ça, c'est sur une valeur annuelle.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

C'est ça. Grosso modo, 15 %... Chacun fera la division exactement. Je n'ai pas une calculette dans la tête.

Jacqueline MEUNIER

S'il vous plaît ? Nous, on s'est amusé... Enfin, ce n'est peut-être pas exact, mais on s'est amusé à faire un petit calcul pour la viande. On a calculé que si le Center Parcs était plein toute l'année et que si tous les vacanciers mangeaient de la viande une fois par jour, de la viande de Charolais, on passerait à peu près entre 250 et 300 vaches par an. Or, la coopérative de Vitry-en-Charollais vend à peu près 40 000 vaches par an. Donc, ça fait juste 0,6 % de ce que passe la coopérative de Vitry-en-Charollais.

<u>Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France</u>

Je pense que vous avez raison. On n'a pas prétention à tripler ou quadrupler les consommations de viande. Après, notre volonté et notre prétention, c'est de participer à votre rayonnement et au fait que vos produits puissent être mis en valeur. Si effectivement, on ne peut même pas penser que tout le monde va manger tous les jours de la viande de Charolais, et même sur le parc, je ne vais pas vous faire cette promesse-là. Mais si tout le monde, lorsqu'il vient sur le parc, peut entendre parler de cette viande de Charolais, qu'elle puisse être mise en avant, que les uns puissent être mis en avant et que l'ensemble puisse être mis en avant, ça fait partie de notre volonté d'intégration territoriale et de participer au rayonnement de votre région.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous proposer de continuer sur les quelques chiffres parce qu'il y avait une attente dans la salle. Après, on reviendra sur les questions générales.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

C'est 1 million pour les beurres, œufs, fromages. Les boissons, j'en ai parlé. Boulangerie-pâtisserie, c'est 800 000 €. Fournisseurs locaux, c'est 800 000 €. Ça, c'est vraiment les produits régionaux fabriqués, les fabrications. Poissons frais : 70 000 €. Il y a du surgelé aussi pour 2 millions €. Les traiteurs animation : 980 000 € et les viandes fraîches : 700 000 €. Vous voyez, Madame, 700 000 € sur les quatre parcs en viande fraîche, donc on n'est pas loin de ce que vous disiez avec vos 200 000 €.

Intervenant du public

Cette viande ne provient pas uniquement du département.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Ça, on a fait l'analyse. Sur la viande, il y a 60 % qui viennent du département ou de la région. D'accord ? Pour les fruits et légumes, c'est 76 %. Pour la boulangerie-pâtisserie, c'est 90 %. Pour les boissons, c'est 78 %. Ce sont toutes les boissons. Les liquides. Je n'ai pas le détail.

Intervenant du public

Il n'y a pas que le vin, il y a aussi le Coca-Cola si je comprends bien.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Le Coca-Cola, on ne l'achète pas comme ça. On l'achète en sirop. Il ne doit pas être comptabilisé de la même façon. Beurre, œufs, fromage, on est à 99 % et ensuite, il y a une cohérence parce que les surgelés, on est à 70 % en hors région.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que je peux vous proposer de répondre à une dernière question qui a été posée dans la salle avant qu'on refasse un tour puisque je vois plusieurs demandes de parole? Vous avez clairement exprimé le fait que votre préférence allait à une organisation collective comme partenaire. Il y a aussi une question sur les conditions d'intervention de ces partenaires. Quelles sont les relations que vous pouvez nouer avec eux?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Il y a deux choses. La première chose, si on prend l'exemple de la Vienne qui est vraiment pour nous tous une réelle réussite, c'est l'organisation par la Région, surtout par le Département, le Pays du Loudunais, la Chambre d'agriculture, d'un référencement avec... Ou, vous avez beaucoup d'AOC. Il y en avait peut-être un tout petit peu moins en Vienne. La mise en place d'un label également. Mise en place d'un label parce que c'est bien de référencer des produits, mais il faut qu'il puisse y avoir une traçabilité en termes d'achat CCP, d'hygiène alimentaire. Donc, ils ont mis en œuvre tous ces cahiers des charges par produits, leur référencement, la labellisation c'est l'organisation de ces 1 000 produits mis en valeur sur les marchés, sur la boutique de produits régionaux et sur la restauration assise.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Ça, c'est leur organisation...

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Oui, ils ont créé un label spécifique.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Il s'appelle comment?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Justement, sinon je vous l'aurais dit, et j'ai oublié. Je ne vais pas vous dire de bêtises. Ça n'a rien à voir avec Center Parcs. On n'a pas volonté d'avoir un label de produits régionaux Center Parcs. Nous, on a simplement une volonté, c'est de travailler avec les producteurs locaux, que le monsieur qui a sa conserverie à Loudun puisse vendre peut-être ses abricots ou ses conserves, un petit peu de tout, et que nos collaborateurs également puissent promouvoir la région. Contrairement à ce que vous pourriez penser, Madame LIÈVRE, on n'a pas vraiment volonté de mettre notre tampon Center Parcs partout. C'est plutôt de participer comme je le disais tout à l'heure au rayonnement de la région.

Je vais prendre plusieurs autres points. Lorsque Monsieur a visité le domaine de Moselle, il a parlé d'André ADNOT. André est agriculteur éleveur. Il élève du mouton. En Moselle, c'est plutôt du mouton plutôt que de la vache. Il élève du mouton et il avait deux métiers : son élevage de moutons qui est très saisonnier, et il était comptable agricole pour une société un peu comme Isagri qui fait de la comptabilité sur Metz. On s'est vu plusieurs fois en 2008-2009 et il nous a posé sur une région comme ça, collective, il m'a posé la question... À l'époque, j'étais déjà au développement. Il m'a posé la question de comment on allait fonctionner pour les centres équestres. Il avait un collègue qui s'appelle Gilles et il nous a demandé... Ses terrains étaient à proximité directe du site. Je pense que Monsieur peut dire que son centre équestre est juste à la sortie du domaine. Et il nous a demandé si lui acceptait de se reconvertir avec Gilles, de pouvoir investir et dans quelles conditions on pourrait faire un partenariat pour que nos clients puissent faire fonctionner son centre équestre. Donc, il a abandonné sa partie comptable à Metz. Il s'est complètement focalisé sur ce nouveau challenge. Il a fait un investissement de 300 000 € sur le centre équestre. Nous, en parallèle, on lui a confié l'intégralité de la dimension équestre et du poney club à l'intérieur du parc. Aujourd'hui, je ne sais pas si Monsieur l'a rencontré, mais il ne remettra jamais en cause son choix. Il est vraiment très content.

Pareil, en Moselle, on n'avait pas fait de boutique de produits régionaux. Donc, il y a une amie de Madame Helluy de la mairie d'Hattigny qui a demandé s'il était possible de créer une boutique. Et donc, à 300 m de l'entrée du parc, il y a une boutique de produits régionaux que nous n'avons pas à l'intérieur parce que ça ne faisait pas partie, lors de la programmation 2007, du parc. Mais ils sont installés et je pense que son business fonctionne assez bien. Il y en a une autre plus petite de l'autre côté, du côté de Niderhoff, sur un autre côté pour aller vers Abreschviller, qui ne fonctionne également pas mal.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous demander de répondre à la question que j'ai posée, qui est : vous êtes pour les organisations collectives. Quelles sont les conditions, puisque la question a été posée dans la salle, que vous êtes prêts à faire pour ces organisations collectives ? Qu'est-ce que vous faites habituellement ? Et quelles sont les pistes que vous pouvez indiquer ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Comme vous l'avez compris, on n'a pas un cadre figé. On va construire. La programmation du site, ça a été dit plusieurs fois, n'est pas réalisée, que ce soit pour la restauration ou pour les boutiques et les liens intérieurs et extérieurs. Si on prend l'exemple de la Vienne qui nous paraît aujourd'hui le plus pertinent, on peut reproduire l'exemple de la Vienne. Ça s'est construit en quatre ans. C'est-à-dire commencer avec la Chambre d'agriculture à établir des contacts, définir et mettre en place des ateliers. Sur ces ateliers, voir ce qui sera possible. Est-ce que c'est en interne dans le village? Est-ce que c'est en externe? Est-ce que c'est un point important sur un croisement de flux? C'est quelque chose qu'on pourra définir. Et construire comme on a pu le faire. Faire peut-être une visite de la Vienne avec vos homologues et les homologues du Pays du Loudunais de façon à voir comment ils se sont organisés. Est-ce qu'ils fonctionnent ? Est-ce qu'ils fonctionnent bien ?

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Si on parle de boutiques et cessions de produits, est-ce que Center Parcs a un pourcentage sur les produits vendus ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Non.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous louez les locaux ? Voilà. Cette question de relations commerciales a quand même une importance.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Sur le référencement des produits, les producteurs ont défini des prix de produits. Avec notre partenaire, on a demandé à notre partenaire de respecter et de ne pas faire jouer des négociations d'achat trop importantes. En Vienne, c'est Elior. Et pour les produits régionaux, ils vendent dans leur propre boutique. C'est-à-dire qu'on a mis à disposition un local de 100 m² (95 m² exactement et 30 m² de réserve), à l'entrée de l'aquamundo. Et ça va être leur boutique, avec les collaborateurs qui sont des collaborateurs de la communauté de communes et du département de la Vienne. Et ils vont vendre le produit. On n'a pas de royalties.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Pas de royalties en ce qui concerne les loyers ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Il n'y a pas de loyer non plus.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

On va reprendre quelques questions avant qu'on termine.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur POTTIN, sur les prix d'achat des denrées, qui était quand même quelque chose d'évoqué, ce n'est pas une question tout à fait anodine, ça veut dire quoi ? Que votre prestataire, quand c'est un prestataire, il achète au prix de gros auquel il vendrait ? Comment ça se passe ? Comment ce prix se fixe ? Comment ça se fixe ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

En toute honnêteté, on a eu un problème avec un fournisseur du département et du Pays du Loudunais où Elior a demandé et a challengé un peu plus le prestataire il ne pouvait pas. Ça a été arbitré avec Hugues LALLEMAND qui est le directeur touristique du département de la Vienne, qui m'a appelé et on a arbitré pour qu'Elior puisse respecter le...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Par rapport à ce que disait monsieur qui parlait des AMAPP tout à l'heure, ça se situe comment comme gamme de prix ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

La gamme de prix, c'est la gamme de prix qui est définie par la « coopérative ». C'est une coopérative. Après, bien entendu, je pense que c'est pareil pour la partie construction où on a beaucoup travaillé avec les filières bois, avec les entreprises de ces filières pour construire les cottages, il est important que les prix d'achat soient cohérents.

S'ils sont 20 % ou 30 % plus chers que la normale, il y aura fatalement un questionnement. Mais non, je vous dis, il n'y a qu'un seul fournisseur à qui ça a posé souci, mais tous les autres se sont alignés et les prix sont en ligne par rapport à des produits normaux.

En Moselle, on avait travaillé... À la Gare de l'Est à Paris, vous avez une boutique qui s'appelle « En allant par la Lorraine », je crois, une boutique de produits régionaux. Et l'organisation choisie par le Département de la Moselle a été que nous puissions acheter nos produits via déjà cette structure qui était déjà représentée sur les gares de Strasbourg, de Paris et de Metz. On a suivi le sourcing défini par le Département.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

On va prendre encore quelques interventions sur ce domaine de vente directe, aussi bien côté prestataires que côté vente directe au client.

Damien LEMIÈRE, agriculteur

Bonjour. Damien LEMIÈRE, je suis un agriculteur sur le local, sur la commune de La Guiche. Je voulais réagir un peu par rapport à la viande, ce qui nous a été dit il n'y a pas bien longtemps, par rapport aux quantités et aux volumes. C'est vrai que 200 à 300 vaches par an, ça peut paraître pas beaucoup, mais pour les gens qui font de la vente directe, en général, ce n'est quand même qu'un pourcentage de leur production. Quand on regarde les chiffres, ce pourcentage ne représente quand même pas loin de 20 à 30 producteurs. Sur le local, ce n'est quand même déjà pas rien. Après, sur les chiffres, je suis un peu dubitatif. J'ai refait le calcul. Ça veut dire que sur le total de nuitées sur le Center Parcs au Rousset, ça représente des vaches à 350 kg de carcasse. Or, dans ce type de restauration ou de vente directe, je ne suis pas persuadé que les clients mangent les 350 kg de carcasse. On a le même problème dans les grandes surfaces, etc. On le connaît ce problème. Ça représentera plus que 200 à 300 vaches si on ne prend que les bons morceaux.

J'aimerais aussi m'excuser un peu pour mes collègues du local. On voulait être un peu plus nombreux, mais comme vous l'avez vu, il fait beau et on a des travaux à faire. Malheureusement, on n'a pas le temps de tous venir. Donc, on est venu en délégation.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci de cette précision. Effectivement, la météo de la fin de semaine ne vous aide pas.

Robert MARTIN, viticulteur dans le Mâconnais

Robert MARTIN, viticulteur dans le Mâconnais au pied de la Roche de Solutré, grand site de France depuis à peu près un an. Vous avez dit découvrir la région autour du Center Parcs. On est tout à fait favorable. De toute façon, on vit du tourisme. Le département de Saône-et-Loire, c'est le premier département de France sous signe de qualité. Ce n'est pas un hasard et c'est bien dû à son agriculture et toute l'agriculture en général, que ce soit les vins, la viande, les fromages, les poulets, que sais-je encore si j'en oublie. Pour nous, à 35 minutes, Center Parcs, du grand site de France qui a quand même une ambition d'accueillir du monde, et nous au pied, je crois qu'on est deux Mâconnais, deux viticulteurs châlonnais, on attend avec impatience toujours, de trouver... ce ne sont pas des clients supplémentaires, mais de faire découvrir notre belle région. On a quand même une région magnifique qui est facile d'accès. Il manque un peu le travers. Et si ça permettait aussi de créer un axe plus facile, ça ne serait que du bonheur. On est à 1 h 15 de Genève. Je crois qu'on a tous l'ambition de réussir ce projet pour l'agriculture afin de promouvoir nos produits. Et je redis une fois, le premier département sous signe de qualité, ce n'est pas un hasard et c'est bien dû à son agriculture.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous ne sommes là, pas dans des questions, mais dans les prises de position.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Il y a un point que je peux rajouter, peut-être, qu'on met en place en Vienne aussi, ils ont aussi du bon vin en Vienne et ce n'est pas obligatoirement du Saumur parce que c'est juste à la frontière. Le Conseil général, le Conseil départemental met en place une voie verte, un cheminement vélo, pour qu'on puisse aller visiter des

viticulteurs qui sont à proximité directe. Ils sont à 7 km ou 8 km. On va organiser des visites spécifiques chez ces vignerons.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ils reviennent avec le cubi sur le vélo ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Avec le cubi, s'ils n'ont pas trop bu, oui. Ils peuvent le faire.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Autre question ou intervention, Madame?

Édith BONNET

Édith BONNET, je voudrais demander une précision très technique parce que je ne suis pas sûre d'avoir bien compris. Si j'ai bien compris, les agriculteurs organisés devront négocier avec Elior.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Non. En fait, ce n'est pas comme ça. Ils ne négocient pas. Il y a une mercuriale d'achat, si je parle un peu technique, qui est organisée par la Chambre d'agriculture.

Édith BONNET

Je ne sais pas ce que c'est, une mercuriale

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Il y a un référencement fait par le Département, par le Pays du Loudunais, avec un certain nombre de prestataires dans différents produits, qui définissent des produits avec un prix. Ensuite, ils nous l'ont soumis. Nous, on l'a transmis à notre partenaire en demandant à ce qu'il puisse respecter ce qui avait été défini. Je vous dis, on a eu un problème avec un fournisseur.

Édith BONNET

Elior, c'est, je crois, la société qui gère les boutiques d'autoroute...

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Oui, mais ils gèrent aussi Center Parcs.

Édith BONNET

Je veux dire que pour être référencé dans une boutique de ce type-là, ou dans une structure de ce type-là, il faut forcément avoir une quantité minimum de produits à proposer.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Pas dans l'organisation que nous avons mise en place dans la Vienne où ils ont accepté parce qu'on est partenaire, de suivre l'engagement qu'on a pu prendre avec le Département et avec le Pays du Loudunais. Donc, ils ont suivi ces référencements.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Ça, c'est pour la partie qui concerne la partie prestataires.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Restauration.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

De restauration. Le système pour les ventes directes, dont en boutique, est un système différent.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Oui, il est autonome.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous avez encore une question, Madame?

Édith BONNET

Je ne comprends pas très bien comment on peut arriver à promouvoir des produits locaux. Le consommateur actuellement, il me semble, cherche surtout des produits qui sont locaux, c'est-à-dire qui sont produits souvent en petites quantités, dans des petites structures. Ça me paraît difficilement compatible d'avoir à la fois une production locale sur des petites structures qui sont recherchées par les consommateurs, et une diffusion de masse de produits agricoles produits en grande quantité. Ça me paraît très difficilement compatible.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Vous avez complètement raison. La personne qui fait ses bocaux de fruits n'a pas une production extensible. Donc, ce monsieur s'est regroupé avec certains de ses collègues. Il y a un monsieur qui fait du foie gras aussi. Ils se sont regroupés à plusieurs pour pouvoir proposer tout au long de l'année le produit. Ça ne sera pas obligatoirement la même étiquette. Ça ne sera pas obligatoirement le même producteur, mais il y aura un produit comparable sur l'ensemble de la gamme. Vous avez raison. On parlait tout à l'heure du bœuf de Charolais où on va représenter un pourcentage assez petit de la vente globale sur l'ensemble de la viande charolaise. Par contre, pour certains producteurs, le miel par exemple, il y a certains producteurs qui n'auront pas tout seuls la possibilité de garantir un sourcing sur toute l'année. Donc, c'est là où il est intéressant avec la Chambre d'agriculture... Ils ne veulent pas non plus mettre tous leurs œufs dans le même panier. D'accord. Donc, du coup, ils se sont regroupés de façon à garantir que le miel (parce que ça, c'est quelque chose, avec les enfants, qui fonctionne très bien) et la production de miel puissent être en ligne avec les attentes des clients sur l'ensemble de l'année. Surtout qu'on n'est pas, vous l'avez compris, une activité touristique saisonnière. On fonctionne majoritairement tous les weekends, toute l'année et une grande partie des semaines. Donc, il faut vraiment que cette production soit en ligne. C'est pour ça que l'intérêt, c'est vraiment, si on doit travailler, j'espère qu'on pourra monter ces ateliers, c'est de travailler pour pouvoir garantir sur les produits qui sont les produits phares, une production sur l'année.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je voudrais poser une question. Monsieur POTTIN, j'avais cru entendre dans d'autres réunions que vous n'étiez pas encore complètement décidés sur la question de savoir si la restauration serait sous-traitée ou si vous la reprendriez vous-même en régie. Vous avez progressé ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Ou si on faisait autre chose. Parce qu'il y a plusieurs solutions. Aujourd'hui, pour les sites mid-size, il n'y a aucun engagement. On n'a pris aucun engagement avec aucun prestataire. D'accord ? On est en train de réfléchir. Il y a trois solutions. Il y a le fait, effectivement, de reprendre la restauration en direct, directement. Ce n'est pas obligatoirement aujourd'hui, ce qu'on voudrait faire, parce que c'est un métier. Si on a trouvé un partenaire, c'était

pour pouvoir garantir un produit, dans une logique de savoir-faire. Par contre, on peut avoir un prestataire comme on l'a aujourd'hui sur les autres parcs. Ou alors, comme on peut le faire sur d'autres projets, c'est de mettre en place des espaces de restauration et que ça puisse être un prestataire en local qui puisse l'animer. Là, on reviendrait à une autre logique. Comme on l'a fait pour les produits régionaux, on pourrait peut-être imaginer, mais ça, c'est quelque chose qu'on construira sur la programmation, d'avoir un espace... Alors, on en a parlé avec la Chambre de commerce aussi. Vous avez, autour du parc onze chefs étoilés. On pourrait peut-être imaginer, pour la restauration, faire appel à ce savoir-faire et qu'il puisse y avoir un espace dédié où on pourrait mettre en place de la restauration locale. Est-ce que j'ai bien répondu à cette question, Madame ?

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais prendre encore deux questions ou deux interventions avant de passer à la suite du programme. Madame, vous êtes avant-dernière.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Juste un petit point de vue et une question. Je ne doute pas, vous voyez qu'on est dans la troisième partie de ce que je disais, c'est-à-dire que pour que vos projets existent, il faut que vous ayez quelques personnes qui soient contentes que vous veniez. Et je suis sûre que la personne qui a fait l'activité équestre est satisfaite, pour l'instant en tout cas, d'être à vos côtés. Je suis sûr qu'il va y avoir quelques personnes qui effectivement, vont bénéficier de l'installation de ce Center Parcs et je ne leur jette pas la pierre du tout de défendre ça. Par contre, je voudrais rappeler deux choses. D'une part, que ça se fait avec de l'argent public...

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Madame, je vais vous interrompre sur ce point.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Non, ça a à voir, Monsieur.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez le dire, mais ne développez pas ce point.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Dans le domaine agricole, on sait ce que c'est l'importance des subventions pour survivre. Là, il y a quand même un investissement de 170 millions d'euros pour que soient produits ces quelques kilos de viande supplémentaires.

L'autre chose, sur le choix des producteurs locaux, vous êtes dans la même situation que nous tous. Il y a des accords qui sont en train de se négocier avec les États-Unis sous le nom de TAFTA.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Madame, vous êtes clairement...

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Non! Je suis dans le domaine agricole. Il n'y aura plus possibilité d'empêcher la concurrence libre et non faussée si cet accord passe. Donc, l'engagement que vous prenez aujourd'hui de faire appel à des prestataires locaux, bien qu'il soit un peu bancal d'après ce que j'entends, ne peut pas être garanti dans la durée. Si TAFTA est signé, vous n'empêcherez pas vos prestataires de choisir leurs fournisseurs.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Nous ne sommes pas dans un débat de politique agricole. En plus, deux heures ne suffiraient pas parce que ce sont quand même des questions très complexes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Madame LIÈVRE, la passion ne justifie pas qu'on donne des chiffres faux. Il n'y a pas, à ma connaissance, si j'ai bien compris le dossier, et quand même, depuis un certain temps, on commence à en entendre parler, ce ne sont pas 170 millions d'argent public.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

66+15.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Alors ce n'est pas 170. Vous avez dit 170. Ce n'est pas 170.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Nous prenons encore quelques questions sur la vente directe et on passe aux autres questions de l'ordre du jour. Sinon, vous me direz à la sortie qu'on n'a pas eu le temps de traiter les autres questions.

Roland PAUGET, citoyen de Bonnay

Roland PAUGET, citoyen de Bonnay. Concernant ce projet, je pense que l'avantage, ça va être une locomotive économique. Une locomotive économique à condition que Center Parcs ait une volonté de faire les choses avec le secteur en développement, effectivement l'assiette, la boutique et les marchés plus Internet avec les produits du secteur puisque dans le secteur, nous avons effectivement de la volaille, des bovins, des fromages, des légumes, des fruits. On a absolument tout pour mettre dans l'assiette. Et les éleveurs seraient très contents, je pense, d'avoir un plus. Moi, j'ai fait un petit calcul. Si une personne à Center Parcs mange 100 g de viande à son repas, et je ne prends qu'un repas, et 100 g, c'est inférieur aux normes. Je prends 100 g. Vous dites qu'il y a 2 000 personnes par jour ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

À peu près.

Roland PAUGET, citoyen de Bonnay

Multiplié par 2 000, multiplié par 365 jours, ça fait 73 tonnes de viande supplémentaire, ce qui donne à peu près, avec les bas morceaux et je vais y revenir pour les bas morceaux aussi, à peu près, il faudra compter sur 320 bovins. L'intérêt, ça serait, et ça a été dit dans un atelier, effectivement, l'atelier défini, l'atelier de surveillance, tout ce qu'on veut, travaillent aussi avec les agents extérieurs, c'est-à-dire avec les cantines scolaires et peut-être les hôpitaux. C'est quand même aussi à développer. Je ne vais pas dire que dans les hôpitaux, on ne mange que les bas morceaux, encore que, je sors de quatre semaines d'hôpital avec Elior... Ça va très mal de ce côté-là parce que je n'ai jamais aussi mal mangé, mais bon... Mais on peut peut-être les obliger à faire des bonnes choses, effectivement.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Eux ou quelqu'un d'autre.

Roland PAUGET, citoyen de Bonnay

Eux ou quelqu'un d'autre et on pourrait effectivement travailler avec des agents extérieurs en plus de votre projet.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Et c'est notre volonté.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Votre suggestion correspond au partage classique dans le domaine de la viande entre l'avant et arrière. Il y avait encore trois questions qui avaient été notées tout à l'heure. Je vais demander à Julie de distribuer...

Jean-Luc FONTERAY, conseiller départemental du canton de Cluny

Jean-Luc FONTERAY, conseiller départemental du canton de Cluny, donc de cette région. Sans faire des doublons par rapport à tout ce qui a été évoqué, je crois que les inquiétudes, les doutes éventuels dans le milieu agricole et les producteurs sont quand même : jusqu'où peut aller le porteur de projet en termes d'engagement, de contrat en quelque sorte ? Il pourrait être intéressant dans le cadre du débat public que vous puissiez proposer des scénarios qui pourraient aller d'une contractualisation avec un consortium, Chambre d'agriculture, etc., mais avec quelques engagements de façon à ce que, quand le dossier va arriver à sa réalisation, il puisse y avoir un positionnement par rapport aux différents scénarios, avec des engagements derrière, et donc éviter bien sûr les déceptions concernant les espoirs que fait naître ce projet.

Ensuite, vous avez parlé tout à l'heure de labels, c'est-à-dire les produits tant dans les boutiques que dans les repas et l'assiette. Le département de Saône-et-Loire dont je suis un élu a créé une marque « Créative LABourgogne » qui identifie le territoire. Et si on parle aujourd'hui de ce qui est production alimentaire, etc., mais ça recouvre tous les pans de l'identité de notre département, la question est : est-ce que ce label pourrait être justement, tout simplement, la marque de notre département ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Oui, tout à fait. Il n'existait pas obligatoirement dans l'autre département, mais si vous avez déjà travaillé sur ce label qui a deux vocations, un, de communiquer de manière visible et tout ça, mais aussi de garantir les chartes de qualité et d'hygiène, il y a les deux, ça implique des... Après, pour le premier point, je pense que ça fait partie tout à fait de la logique de la commission de pouvoir vous écouter et ensuite, de caler des réponses à l'ensemble des questions qui seront données. Et sur la deuxième partie de l'année, on va réfléchir à comment...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Non, ça ne fait pas partie de la commission que de dire jusqu'où vous pouvez aller en matière d'engagement. Ça, ce n'est clairement pas à nous. Ce qui me paraît nécessaire, c'est que soit, clarifier si vous voulez prendre ce type d'engagement d'ici la fin du débat, en tout cas en conclusion ou au moment où vous déciderez de poursuivre éventuellement le projet. C'est de savoir d'abord qu'est-ce qu'implique au point de vue coûts et charges un groupement en quelque sorte, et savoir si, toutes choses égales par ailleurs, vous pouvez avoir des engagements qui se rapprochent un peu de ce que vous avez sur l'achat d'eau par exemple. Vous vous engagez sur l'achat d'un certain volume d'eau. Est-ce que vous pouvez, s'il y a un groupement, vous engager sur l'achat d'un volume minimum de viande, de produits locaux ? Ça, ça peut être des engagements. Mais ça veut dire qu'il faut aussi que vous sachiez un peu, est-ce que... L'investissement d'un groupement, ce n'est probablement pas absolument nul. Il faut donc aussi que tout ça s'équilibre.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Et que l'on valide notre process.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais rien ne vous empêche de continuer un peu à travailler en plus petit comité sur cette question-là de manière à pouvoir apporter ce type de réponse d'ici la fin du débat. À mon avis, c'est ce type d'engagement-là qui serait un peu attendu d'après ce que j'ai pu entendre dans cet atelier. Mais voilà.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Au-delà du compte rendu qui, de toute façon, mentionnera déjà ce qui a été dit dans cette salle et qui est donc tracé.

J'avais encore deux interventions. Julie, si vous voulez distribuer. Et nous passons au point suivant.

Nicole SICARD

Nicole SICARD, je me suis présentée tout à l'heure. Je pense que mon intervention sur la viticulture, c'est maintenant que ça va le mieux, parce qu'après, on va parler carrément d'autre chose. J'indique que je suis petite fille de vigneron, membre de la Cave coopérative des Vignerons de Buxy, mais à la demande du président du CA, j'ajoute que je ne suis pas personnellement exploitante. J'estime que cela ne change rien à l'affaire. Je dis aussi que je suis consommatrice. Alors, on y va. Je ne sais pas quelle est la formule, mais « raisonnée ».

Mon texte, je vais le lire, parce que ce sont des citations de mémoire universitaire. Ce n'est pas long, il y en a pour trois minutes. La bibliographie, je vous l'épargne.

L'introduction est de moi. La sagesse populaire conseille de ne pas scier la branche sur laquelle on est assis. Pierre & Vacances met souvent en avant sa promotion de l'œnotourisme, mais Pierre & Vacances sait-il que notre pinot noir, fleuron de vin rouge de Bourgogne, ne sortira pas indemne du réchauffement climatique, réchauffement sans équivoque et incontestablement lié à l'activité humaine. (C'est là qu'on retrouve Center Parcs et les bulles.) De nombreux colloques, travaux universitaires ou non, décrivent l'impact néfaste du réchauffement climatique sur la viticulture.

Les extraits, ce ne sont que des citations, sont d'un mémoire soutenu à l'université en 2011. Je pourrais donner les références. Le titre, c'est : *Changement climatique en Bourgogne*.

Réchauffement climatique en Bourgogne. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (le GIECC), créé en 88 par l'Organisation météorologique mondiale, et le Programme des Nations unies pour l'environnement, affirme dans son dernier rapport de synthèse que le réchauffement climatique est sans équivoque. Il se trouve que la Bourgogne est une des rares régions à bénéficier d'un centre de recherche de climatologie (CRC). Grâce aux travaux de ces chercheurs, menés en collaboration avec Météo-France, il est possible d'analyser l'évolution récente du climat en Bourgogne et les projections pour le siècle en cours. Les résultats fournis par Météo-France donnent un aperçu de ce que pourrait être la situation en Bourgogne à la fin du XXIe siècle. C'est-à-dire une augmentation de 2° à 4°. Le modèle utilisé par le centre de climatologie bourguignon montre pour 2031-2040, un réchauffement particulièrement marqué en été et le jour. (Je vais un peu abréger.) Ainsi, la Bourgogne devrait continuer de voir ses températures augmenter. Par ailleurs, même à précipitation égale, si la température augmente, l'évapotranspiration s'accroîtra, ce qui induira une hausse générale des besoins en eau.

Réchauffement climatique dû à l'activité humaine. (Et je suis toujours dans les citations du mémoire.)

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Vous êtes dans les conséquences pour l'agriculture, Madame ?

Nicole SICARD

Bien sûr. Je vais arriver sur l'agriculture.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous en prie.

Nicole SICARD

J'ai hésité à le faire hier, samedi, sur l'environnement. Mais je pense que ça va mieux dans l'agriculture. Il est aujourd'hui admis comme l'a souligné l'Académie des sciences, que ce phénomène puisse être imputé à l'augmentation de la teneur atmosphérique de gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone, elles-mêmes incontestablement dues à l'activité humaine.

Des choix politiques. (C'est encore extrait du mémoire.) Ce sont donc les choix de société qui conditionneront l'ampleur du changement climatique. L'adaptation au changement climatique pose la question de l'action et du rôle

des politiques publiques locales. Le changement peut potentiellement toucher toutes les activités de la vie humaine. (Je vais raccourcir un peu. Il y a une logique de construction, sinon, je ne dis rien.) La dépendance du système au climat, l'importance économique sociale, environnementale et paysagère, les secteurs de la vie ainsi que de la forêt ont été les plus approfondis. (Je veux bien zapper la forêt.)

La vigne. (Bien qu'on en ait parlé samedi.) Présente sur trois des départements de la région, elle fait partie du patrimoine et de son image de marque. 99 % du vignoble en AOC. Elle est fortement climato-dépendante et c'est un poids économique fort, car elle compte pour 30 % de l'emploi et de la valeur de la production agricole régionale. Une augmentation de 1° de température décalerait les enveloppes géographiques d'environ 160 km (il y en a qui disent 180) vers le Nord. Cependant, déplacer le vignoble paraît invraisemblable pour la plupart des acteurs.

Je passe sur les grandes cultures, je passe sur l'élevage où il est dit qu'il est également très sensible au réchauffement climatique.

Ma conclusion. Là, je sors des citations du mémoire universitaire. Sachant tout cela, Pierre & Vacances Center Parcs peut-il continuer à se présenter comme le défenseur de l'identité de la Bourgogne et proposer entre autres comme contribution, le déboisement de dizaines d'hectares de forêts, une bulle tropicale avec palmiers et un concept d'activités humaines hérité des 30 Glorieuses, c'est-à-dire d'avant la prise de conscience de la nécessité absolue de résister à l'accélération du réchauffement climatique ? Qu'en pensent les citoyens et les élus qui se positionnent en faveur du projet ?

Sur le site, j'inclurai une bibliographie. Il y a eu des études faites sur la Vosne-Romanée. Il faut peut-être y penser à la Vosne-Romanée. Je crois qu'ils y pensent sérieusement, eux. Ils doivent être en train d'adopter des politiques sérieuses parce qu'il y a des gros enjeux financiers, plus qu'à Saint-Voal où mon grand-père était vigneron. D'autres mémoires de master de l'université de Bourgogne et d'un colloque « Réchauffement climatique, quels impacts sur les vignobles ? » organisé à Dijon sous l'égide de la chaire UNESCO Vins et culture.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Madame. Vous donnerez votre texte. Il y avait encore deux questions. J'insiste, sur l'agriculture et sur les premières parties. On passe à la deuxième partie. Deux questions.

Pierre RENAUDIE, citoyen de Saint-Martin-la-Patrouille

Pierre RENAUDIE, je suis simple citoyen à Saint-Martin-la-Patrouille. Moi, c'était à propos de la viande. Si je fais le calcul à partir des chiffres donnés par Monsieur : 700 000 € de consommation de viande pour les quatre Center Parcs. Si vous le ramenez au petit Center Parcs du Rousset, ça fait autour de 100 000 €, mais il n'y en a que 60 %, d'après ce que Monsieur nous a dit, qui sont achetés localement, qui viennent d'une production locale. Donc, on arriverait à 60 000 €. Voilà, c'était simplement pour mettre les chiffres en face.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci de ce point. Il y a une dernière intervention, une demande de questions sur ce sujet et on passe à la suite de notre programme.

Bernard LACOUR, agriculteur, éleveur, président de la FDSEA

Oui, bonjour. Bernard LACOUR. Je suis agriculteur dans le nord du département, éleveur. Et je suis à heures perdues, président de la FDSEA. On vient de signer avec nos collègues jeunes agriculteurs, avec les gens de la CGPME, la CAPEB, un communiqué qui vise à soutenir le projet du Center Parcs et je tiens à m'en expliquer. À titre personnel, je ne suis jamais allé en vacances dans un Center Parcs, mais c'est une raison médicale parce que je suis allergique aux bulles. Donc, je ne vais pas prendre de risques. Simplement pour dire que je crois qu'à travers les lieux de vacances quelque part, mais à travers les débats qu'il y a eu, ça montre la diversité. À la fois la diversité des opinions et la diversité, pour ce qui nous concerne, de notre agriculture. Par rapport aux deux premières questions, entre la vente directe aux clients et la vente directe aux prestataires, je crois qu'on n'est déjà pas sur les mêmes produits quelque part. On a une production en agriculture qui est riche de sa diversité, ce qui impose aussi qu'il y ait une forme de segmentation. Mais pour répondre à la segmentation de la demande. Et je crois que l'objectif... Et on est souvent sur des débats idéologiques. C'est l'objectif de ces lieux de débats. Mais quelque part, à travers le soutien qu'on porte aux Center Parcs, c'est l'accompagnement d'une économie dans un territoire qui est en permanence en souffrance par rapport à une compétition, une compétitivité qu'on n'a pas toujours. Et quelque part, à travers ce projet, ce sont des moyens supplémentaires d'accompagner la diversité de

notre production. Et, derrière, il y a une question légitime tout à l'heure, qui était abordée par Christophe. La vraie question, c'est quels moyens on se donne ? Si on ne réussit pas au cours de cette longue traversée du désert, si on ne réussit pas à décourager les investisseurs qui veulent venir sur notre territoire, comment on accompagne l'économie de notre département pour faire en sorte que, sur ce volet qui se présente, on puisse accompagner les forces économiques de notre territoire, celles qui sont en face par rapport à leur production pour faire en sorte qu'on puisse aller, unis, à une négociation, et qu'on puisse là, effectivement, tirer nos épingles du jeu de ce projet. Quelque part, à travers ça, moi, je suis plutôt satisfait qu'une collectivité territoriale mette de l'argent dans ce projet parce que c'est aussi quelque part l'investissement au projet, au territoire et quelque part, ensemble, être capable de tirer les épingles du jeu.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Vous êtes là aussi sur la question des fonds publics. Nous clôturons la partie de vente directe. Sur la partie des activités touristiques liées aux Center Parcs, nous en avons déjà parlé. Donc, j'appelle éventuellement des contributions complémentaires, en particulier de la part de gens qui pourraient être directement intéressés sur ce point puisque Pierre & Vacances s'est déjà exprimé sur le sujet. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Sur ce point, Madame LIÈVRE, je vais commencer par le fond de la salle, par ici, puisque vous avez déjà parlé. Sur ce point, s'il vous plaît, Monsieur.

Gilles PROTAT, paysan à Sologny

Bonjour. Gilles PROTAT, simple paysan à Sologny. Pour reprendre ce qu'a dit Bernard LACOUR, page 3 d'un journal que je ne vous recommande pas de lire, qui s'appelle l'Exploitant agricole, ligne 15, il est écrit, tenez-vous bien... « Et celle-ci, de rappeler qu'avec un montant estimé de 170 millions d'euros, le département Saône-et-Loire n'a jamais connu un tel investissement privé ». Heureusement d'ailleurs parce que si on fait ça tous les ans, ça va finir par mal tourner. Contrairement à ce qu'ont dit Robert MARTIN et Monsieur FONTERAY qui est très juste, on a tout inventé en Saône-et-Loire en matière d'AOC, de norme, de label, de certification, de label rouge, etc. Mais on n'a jamais vendu la viande bovine aussi peu chère aujourd'hui. On a beau faire tout ce qu'on veut, les grands prédateurs nous saignent. Il y a 30 ans que la viande bovine est payée le même prix au producteur, y compris la viande de qualité, y compris la viande de Charolais et Dieu sait si elle est reconnue dans le monde entier. Je ne crois pas que la facturation des cottages au Center Parcs depuis 25 ans soit restée la même. Il me semble qu'il y a quand même eu une augmentation.

Alors, on va prendre un petit exemple. Supposons que Madame BONNOT, maire du Rousset, souhaite vendre une vache à Gérard BRÉMOND. Vous le connaissez tous, maintenant. Elle ne le fera pas, d'ailleurs puisqu'elle sait qu'il ne va pas la payer. Donc, comment va faire ? Elle va annoncer sa bête au groupe Feder. Le groupe Feder qui est la plus grande coopérative du département va livrer cette bête soit à Charolles, soit à Saint-Rémy, je ne sais pas où, 30 à 40 km. Après, la bête va aller chez Bigard, à Cuiseaux, 70 km. Laissez-moi terminer. Je vais vous expliquer la filière. C'est comme ça que ça se passe. Vous le savez très bien. La bête arrive le lundi matin, elle est abattue chez Bigard. Il y a 2 400 bêtes qui attendent dans le couloir de la mort. Des camions frigos les emmènent à Rungis, dans le pavillon viande de Rungis qui fait 40 ha. Des courtiers s'échangent ces carcasses. C'est là qu'interviennent les gros portefeuilles du groupe Elior. Ils achètent ça, ça, ça et ça. « Quel prix ? Ça ne m'intéresse pas. Je n'en veux pas. La viande du Canada, la viande d'Allemagne est bien meilleur marché, bien plus intéressante ». En supposant qu'Elior achète quand même la vache de Madame BONNOT, ce qui serait quand même un miracle, ils feront peut-être des efforts de temps en temps, la viande arrive dans une usine, c'est-à-dire une cuisine centrale. Je crois que c'est à Chartres, à je ne sais pas combien de kilomètres, elle arrive dans une immense bétonneuse. Ils font une espèce de bœuf bourquignon qu'ils mettent dans des petits cubes de 10 kg. Et ca, c'est livré à nouveau par des camions spéciaux au Center Parcs du Rousset qui ne sera sûrement jamais construit, heureusement. Moi, je vous propose, si vraiment vous voulez manger de la viande de qualité en circuit court, on va vous donner l'adresse de gens qui ont des gîtes ruraux, chambres d'hôtes, tables d'hôte. On va vous servir du bœuf bourguignon que j'ai produit, avec moins de 100 km. C'est ça vraiment le tourisme local.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je souhaitais les contributions sur la question du tourisme parce que là, nous repartons dans une discussion générale.

Frédéric BROCHOT, Vice-président du Conseil départemental de Saône-et-Loire

Juste, pour faire une petite correction, Frédéric BROCHOT, Vice-président du Conseil départemental, je salue déjà mes collègues et anciens collègues (je suis nouvel élu), pour le soutien qu'ils ont apporté à ce projet. C'est une bouffée économique pour notre département.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, vous êtes encore en train d'anticiper sur la réunion de ce soir.

Frédéric BROCHOT, Vice-président du Conseil départemental de Saône-et-Loire

Non. Je veux juste corriger les chiffres erronés : 170 millions. Le Département n'a pas prévu d'apporter 170 millions d'euros.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Madame BRÉVAN, la présidente...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

J'ai rectifié déjà tout à l'heure. J'ai déjà rectifié.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

...l'a déjà rectifié tout à l'heure.

Frédéric BROCHOT, Vice-président du Conseil départemental de Saône-et-Loire

Il n'y a pas 170 millions de prévus. C'est faux et je tiens à le préciser

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Ça a déjà été corrigé.

Frédéric BROCHOT, Vice-président du Conseil départemental de Saône-et-Loire

Je tiens à le souligner, ce sont des chiffres erronés.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Nous avons compris.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

J'ai vu en lisant le DMO qu'il y avait un projet de mini-ferme dans le Center Parcs. Ma question est : est-ce que c'est pour que les gens ne rencontrent pas des vrais paysans ?

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Là, je vais donner la parole à Pierre & Vacances. Est-ce que les projets de ferme à l'intérieur du Center Parcs existent, sont systématiques ? Est-ce que vous avez prévu de le faire à ce niveau-là ?

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Je pense qu'on avait déjà abordé ce point à l'atelier tourisme de la Nièvre, mais je veux bien reformuler. Vous aviez parlé d'une ferme Marie-Antoinette. C'était vous, Madame SICARD. OK. Donc effectivement, les enfants qui

sont partie intégrante de notre clientèle aiment aller à la ferme ou voir des animaux. Donc, sur nos domaines, nous avons des fermes animalières qui sont variablement constituées. Et, si je reprends la logique de la Moselle, il y a aussi des partenariats avec les agriculteurs ou les éleveurs locaux. Là, on est au mois de juin et il y a l'agnelage en Moselle. Et nos collègues agriculteurs reçoivent certaines familles qui veulent voir la naissance des moutons. Après, pour reparler du site du Rousset et pour confirmer ce que je vous ai déjà dit à l'atelier tourisme, aujourd'hui, la programmation n'est pas définie. S'il y a une ferme à proximité directe où on a la possibilité à vélo ou à pied de pouvoir visiter les animaux, on le mettrait en place. Sinon, on constituera peut-être un partenariat avec certains d'entre vous pour que les animaux puissent être soillés. On essaie en majeure partie de mettre en valeur aussi dans la ferme, des races d'animaux locales.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Autres interventions sur cette question du tourisme local ? Oui, Monsieur ?

Guillaume GAUTHIER, président des Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire

Je vais me présenter. Guillaume GAUTHIER, président des Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire, exploitant à Bourbon Lancy en vaches allaitantes et en céréales. Dire que quand on attaque une personne, ça serait bien de s'excuser. Madame BONNOT, elle n'est pas installée et je ne suis pas sûr qu'elle-même va vendre des bêtes avec son prénom et son nom. Donc, si on attaque les personnes, il faut juste un petit peu de respect. Je ne vais pas parler fort parce que je respecte aussi les oreilles des gens. Voilà. Premier point, sur le local et sur l'activité des jeunes de ce département. On a pris une position. On est bien dans le monde agricole quand même. On a pris une position en Conseil d'administration. On représente 350 jeunes agriculteurs environ et on s'est positionné pour le Center Parcs. On trouve que c'est une activité quand même qui ramène de la valeur ajoutée à ce territoire qui est le Rousset et le canton aux alentours. Les jeunes agriculteurs sont en train de proposer des idées, je pense qu'on y reviendra un petit peu, sur les projets agricoles, sur les projets alternatifs, chaudières à bois, etc. Il y a des esprits qui sont derrière et qui travaillent.

Après, juste rajouter un petit peu, on installe de plus en plus de jeunes hors cadres familiaux. Venir sur un territoire inconnu, ça veut dire aussi qu'on vient avec sa compagne quand on a une compagne. Cette compagne a le droit d'avoir un travail aussi. On peut parler d'emplois précaires. Je l'ai entendu et je n'ai pas fait beaucoup d'ateliers, mais on peut en parler. Juste pour vous dire, la petite expérience que j'ai en tant que... à JA, on a décidé de prendre une secrétaire à mi-temps, payée au SMIC. Je n'ai pas peur de le dire. On a eu 200 CV de gens qui voulaient un mi-temps. J'ai rencontré à une « session Chambre » une personne qui était présidente d'associations de chômeurs et qui applaudissait quand il y avait des emplois qui étaient évoqués par Center Parcs. Sur les 200, on a rencontré une quinzaine. Les 15 venaient de 40 km, donc le matin et le soir, c'est 80 km pour un SMIC, un mi-temps. Les gens ont dit : « On a besoin de ces emplois à mi-temps ». Déjà, par rapport aux emplois précaires, je veux juste ajouter que voilà.

Après, pour faire le penchant par rapport au monde agricole, on est d'accord, je vais me recentrer là-dessus, on a des compagnes qui ont besoin aussi de travailler, de travailler peut-être par rapport à de l'accueil à la ferme, par rapport à des gîtes. C'est aussi une activité qui se développe. Sur la vente directe, on voit que dans ce département, il y a beaucoup de vente directe qui se fait aussi avec sa compagne qui va sur des marchés et qui fait la promotion des produits de l'exploitation.

Je reviendrai, je pense, plus tard par d'autres questions, mais juste vous dire que ça ramène une vraie plus-value pour ce territoire. Il y a un projet de méthanisation. Il faut qu'on se rencontre, je pense avec Pierre & Vacances pour parler peut-être de la mini-ferme aussi qui sera dans le Center parcs. Pourquoi ne pas faire une activité annexe d'un jeune qui viendrait de s'installer, présenter, promouvoir la production agricole de ce département ?

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Je voulais juste rappeler qu'il y a un atelier emplois qui est prévu à Montceau. Si ma mémoire est bonne, je crois que c'est le 19 juin. Ces questions pourront être abordées à ce moment-là.

En restant toujours sur les activités touristiques complémentaires, peut-être une dernière question et nous passons à la question de l'agroforesterie, même si nous décalons un peu l'horaire, il faut quand même avancer dans le...

Intervenante du public

J'entends tout à fait ce que disent les jeunes agriculteurs. Je suis complètement d'accord avec l'idée qu'il faut installer des jeunes agriculteurs, avec l'idée qu'il faut qu'on installe de plus en plus de jeunes néo-ruraux, que leurs compagnes ont besoin de travailler et que très souvent elles sont intéressées par développer du tourisme à la ferme et de l'accueil à la ferme, de l'accueil pédagogique. Je trouve que c'est une dimension et une activité à promouvoir complètement. Je ne vois pas pourquoi l'argent mis dans le Center Parcs va permettre de développer cette activité. On n'a pas besoin du Center Parcs pour développer cette activité. On a besoin que les politiques publiques soutiennent au contraire ce type d'installation et qu'elles donnent des aides pour ce type d'installation. Qu'elles aident à la mise en réseau de ces exploitations, qu'elles fassent la promotion. Et là, on aura des gens qui viendront, comme le disait Monsieur PROTAT, consommer local, manger local, et qui ne seront pas sous une bulle, qui verront des vrais paysans. Ils ne vont pas aller sous une bulle pour voir des paysans artificiels que Monsieur appelle « nos collègues ».

Guillaume GAUTHIER, président des Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire

On n'est pas des paysans artificiels quand même.

Intervenante du public

Ensuite, Pierre & Vacances n'a pas répondu finalement sur le fonds à ce que disait Monsieur PROTAT par rapport à la façon dont ce circuit de viande est fait et la façon dont on va manger sous Center Parcs. Parce que c'est bien beau de parler de chefs étoilés qui vont faire des restaurants. C'est bien beau de parler de boutiques où on va proposer les produits locaux. Mais ça, ça va concerner une minorité. Si on veut nourrir les 2 000 personnes par jour, elles ne vont pas toujours aller manger chez le chef étoilé et manger. Effectivement. Moi, j'aimerais savoir si vraiment il y a une cuisine centrale et si ce que Monsieur PROTAT a dit est vrai. Si c'est comme ça que ça se passe au niveau de l'accueil. Et je pense que pour négocier avec un groupe comme Elior, on sait comment ça se fait au niveau des centrales d'achat dans les grandes surfaces. C'est à peu près du même tonneau. Et je pense que c'est contraire aux intérêts des agriculteurs.

Guillaume GAUTHIER, président des Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire

Juste pour répondre, mais je ne prendrai pas beaucoup de temps, très rapidement : quand j'entendais les emplois des femmes des agriculteurs, ça passe par tout ce dont on a parlé, les gîtes, etc. Ça ramène juste de l'activité et du potentiel de débouchés à ces jeunes qui seront installés sur le territoire autour du Center Parcs. Après, je peux faire peur pour vous dire qu'une vache, oui, elle part à 12 000 km, elle revient là. Ce n'est pas l'idée de faire peur. Si, on peut vous faire peur en disant : elle part à Rungis, houlala, elle est considérée comme un numéro. Un moment donné, quand on parle de débouchés en vente directe, c'est une niche la vente directe. On est tous d'accord. On ne va pas nourrir tous les gens de Center Parcs avec la production de Saône-et-Loire. C'est impossible. Donc même les 0,4 % que ça fera par rapport à la coopérative de Vitry, c'est 0,4 % de valeur ajoutée et de plus-value pour les gens qui vendront ces 0,4 %. Que ce soit 10, 15, 20, 30 bêtes, ça sera déjà ça. Aujourd'hui, on est en collectif. On essaie de faire avancer la machine. S'il faut rencontrer Pierre & Vacances pour travailler par rapport au cahier des charges de la restauration, on le fera. Mais nous, on n'est pas dispersé.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je voudrais qu'on aborde maintenant la question de l'agroforesterie. Décidément, j'ai beaucoup de mal à vous convaincre d'avancer.

Intervenante du public

Excusez-moi, juste rapidement. Vous voyez comme on passe peu de temps sur le sujet, ne serait-ce que ça. Ça montre une chose. Vous voyez, vous avez dit, je ne sais plus qui de Center Parcs a dit : « Nous allons vous aider à rayonner ». De tout ce que j'entends, j'ai l'impression que c'est le contraire. Que c'est le rayonnement de notre région qui va aider Center Parcs à s'implanter. C'est-à-dire que vous allez pouvoir, sur vos dépliants, montrer comment notre région est riche, le Charolais, le fromage de chèvre, le vin, les monuments et tout. Vous allez bénéficier de ce rayonnement. Mais nous, ça va être des miettes.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je crois qu'on est à un stade où une partie de l'assistance n'arrive pas à convaincre l'autre et réciproquement. Donc, je pense qu'il ne faut pas qu'on poursuive indéfiniment sur cet échange. Je voudrais venir sur la question de l'agroforesterie si vous avez un petit peu d'appétit pour ça. Et garder un peu de temps pour la question des projets alternatifs qui est peut-être aussi importante pour certains d'entre vous. Samedi, nous avons entendu Pierre & Vacances Center Parcs évoquer les questions d'énergie, évoquer une hypothèse qui semble être une hypothèse sérieuse de chaufferie bois. On a entendu traiter des questions d'approvisionnement en relation avec la filière bois locale. Il y a une question qui peut se formuler ainsi : s'il y a une chaudière bois, il y a peut-être de la place pour un approvisionnement qui vient de l'agroforesterie, autrement dit, de la taille régulière des haies. Est-ce que cette question a un sens ? Est-ce qu'une organisation collective locale existe ou peut se monter ? Nous savons qu'il existe des exemples équivalents dans la Nièvre. Voilà. Est-ce que sur ce point, il y a une... Toujours dans la logique de participer à un développement local en s'appuyant sur une implantation, bien sûr toujours éventuelle. Qui souhaite intervenir sur cette question ?

Intervenant du public

Le bois est, c'est vrai, une de nos richesses naturelles en Saône-et-Loire. Mais j'aimerais bien que ça serve, qu'on fasse de l'agroforesterie, qu'on gère de façon très parcimonieuse notre ressource naturelle de bois parce que ça peut servir aussi pour les générations futures parce qu'on ne sait pas ce que deviendra notre société. Actuellement on importe énormément d'énergie, 70 milliards d'énergie. La France est très dépendante en énergie. Et donc, dans l'avenir, ça peut poser des problèmes. On aura besoin de sources d'énergie localement. Donc, moi, ça me fait du souci de voir du bois, 5000 st chaque année, disparaître pour chauffer une bulle à 29°.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Sur ce point, il y a eu une réponse qui a été donnée samedi, que vous trouverez dans le compte rendu des débats. Je peux simplement dire qu'il y avait une dame qui représentait Aprovalbois et qui a développé un argumentaire sur la production de bois dans le département et dans la région, en indiquant que cette production naturelle, elle a cité des chiffres, entre 4 t par hectare et par an pour les feuillus et plus de 10 t pour les résineux. Et ce qu'elle disait, était que cette production n'était même pas récoltée. C'est-à-dire que le bois se capitalisait sur pied dans la région. C'est la même chose dans la France entière pour ceux qui connaissent cette question. Et le problème n'était pas tant de la consommation qui contribuait à une déforestation, que le fait de réussir à susciter une récolte supplémentaire de ce bois. Voilà la réponse qui a été faite. Je ne la prends pas à mon compte, je cite la réponse qui a été faite dans ce cadre-là.

Intervenant du public

Ne pourrait-on pas trouver sur place, une façon de consommer ce bois autrement? Je connais des gens, moi, j'habite la région de Joncy, Saint-Martin-la-Patrouille, qui, à Joncy, ne peuvent pas se chauffer. Ils n'ont pas suffisamment d'argent pour se chauffer et grelottent dans leur maison tout l'hiver.

Intervenant du public

Il y a du bois à ramasser en Saône-et-Loire. Il y a de quoi s'éviter de grelotter!

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Là, nous sommes en train de sortir de la question, même si elle est parfaitement pertinente et importante.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il faut rappeler que la Bourgogne exporte du bois.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Oui, elle disait que la Bourgogne exporte du bois, en mettant le « exporte » entre guillemets.

Nous revenons sur notre question, là-bas.

Pierre DUFOUR, exploitant agricole

Oui. Pierre DUFOUR. Je suis exploitant agricole, un petit peu sylviculteur amateur et passionné de construction en bois. Sur l'exploitation, on a construit des bâtiments intégralement en bois. Mais ce n'est pas sur ce point-là que je vais intervenir. C'est par rapport à cette filière forêt. Je vous confirme tout à fait qu'aujourd'hui, on ne récolte même pas un tiers de l'accroissement annuel de production de bois. Donc, les chiffres qui vous ont été donnés corroborent ceux que je peux avoir par ailleurs. Simplement pour vous dire, sur le Clunisois, là, sur la commune de Jalogny, nous venons d'avoir eu le label Territoires à énergie positive. Nous sommes un des 52 territoires nationaux à être reconnus. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que l'idée, c'est de faire la chasse au gaspillage. Si on peut produire de l'énergie locale et consommer localement, ça sera un bien pour la planète et on évitera des réchauffements et ainsi de suite. Donc, il y a plusieurs projets qui vont participer un peu à cette idée-là. On a un projet de méthanisation qui va arriver sur le local pour gérer des substrats, c'est-à-dire éviter qu'on ait du méthane par les fumiers et les lisiers des productions agricoles qui s'envolent dans la nature, essayer de les capter. On va valoriser les déchets verts du SIRTOM. Donc, ca sera aujourd'hui, je crois que ca coûte de mémoire entre 25 et 32 euros par tonne d'aller gérer ça ailleurs. Le SIRTOM, s'il peut faire des économies là-dessus, ça sera d'autant plus. Derrière un méthaniseur, on peut sortir plusieurs choses. On peut sortir entre autres de l'énergie électrique et de la chaleur. Cette chaleur pourrait nous servir à faire du séchage de bois déchiqueté puisqu'on a une demande sur des petites chaufferies, pas de la taille du Center, sur des petites chaufferies où il faut descendre un bois à 20 % d'humidité. Des grosses chaufferies sont capables, vous en avez sur Lyon, vous coupez l'arbre tout vert avec les feuilles, elles sont capables de vous le brûler. Mais ce n'est pas ce qu'on veut faire. On veut essayer d'exploiter ces bois localement.

On arrive à l'agroforesterie aussi. On a pas mal de haies hautes. On pourrait en avoir plus. On a des haies qui ne pourront jamais faire des haies hautes parce qu'il n'y a pas la valorisation. Il n'y a pas l'orientation. On est dans une orientation de haies hautes qui peuvent être nord-sud. Toutes les autres sont potentiellement peu intéressantes pour la faune et pour la flore, et encore moins pour les exploitants. Simplement, vous dire que travailler sur ce thème-là appelle une organisation. D'abord, un travail en sécurité. Et moi qui viens de passer 20 ans à la MSA, je sais ce que la sécurité veut dire. Tout à l'heure, vous parliez de personnes qui se suicident tous les jours. Moi, je peux dire que quand vous avez un chef d'exploitation ou un salarié qui meurt écrasé par une activité forestière, c'est aussi un drame. Dire que la réflexion qu'on est en train de conduire à l'échelle du département, c'est essayer de répondre à une attente par rapport à cette exploitation de ce qu'on appelle des petits bois, des taillis pauvres qui peuvent être un complément de revenus pour l'agriculture. Après, on peut alimenter n'importe quelle chaudière avec. Il suffit de s'organiser. L'organisation qui peut être proposée va être un petit peu calquée sur le type de la CUMA COMPOST. C'est-à-dire qu'il y a quelques années, il y a une organisation qui s'est mise en place à l'échelle du département, d'une poignée de volontaires qui disent : « Nous, on est favorable au compost pour différentes raisons ». Ce n'est pas le lieu pour débattre. On pourrait essayer de réfléchir, et on est en train de réfléchir à une organisation, soit pour l'exploitation des bois via des grappins coupeurs. Pourquoi pas, des abatteuses à chaîne ? Parce que quand on va être sur un travail en proximité de points d'eau, des ripicives en particulier, les risques de projection d'une sont plus importants. Donc, on reste sur des grappins coupeurs. Il y a cette idée-là aussi.

Derrière, c'est du déchiquetage. Ça peut être soit une consommation locale par l'exploitant direct, soit une vente. On a deux solutions. Par l'exploitant, ça peut être, on va dire, chaufferie bois, mais ça peut être aussi remplacement de la litière paille. On gagne au bilan carbone. Et quand on va sur des chaufferies, on a sur le territoire du Clunisois, et même par extension pas très loin, des chaufferies communales où des maires ont pris conscience que les affouages ne se faisaient plus. Ou très peu, ou très mal, ou plus dans les temps. On peut dire ce qu'on veut. Avec beaucoup de travail qu'on peut qualifier de « noir ». Ce n'est pas la promotion que l'on en souhaite. Il y aurait moyen d'organiser ça. C'est le travail qu'on est en train de faire et moi, j'espère que le projet de Center Parcs pourra s'intégrer dans cette filière-là avec des bois pauvres. On n'est pas dans l'exploitation de bois nobles. Ce ne sont que des bois pauvres. Et la promotion de l'agroforesterie pourrait quand même être meilleure.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez nous dire, Monsieur, on est quand même à quelques kilomètres du Rousset, si les contraintes de transport vous semblent possibles à cette distance-là ou s'il faut être encore plus près, ou éventuellement susciter d'autres projets ?

Pierre DUFOUR, exploitant agricole

L'idée de la structure qu'on pourra peut-être appeler CUMA ou autre chose que l'on peut créer. C'est-à-dire offrir un service à l'ensemble des exploitants ou plutôt des propriétaires forestiers. Parce qu'il n'y a pas que les exploitants. Il y a même des communes qui sont intéressées. On a une commune qui n'est pas très loin qui dit :

« Moi, si je pouvais faire exploiter mon bois au grappin coupeur, le faire sécher et le ramener pour chauffer mes bâtiments communaux, je suis preneur ». On est dans une logique d'essayer d'exploiter le maximum de ces petits bois. Et quand je parle de bois pauvres, il y a tout ce qui est aulne, saule, tremble, tilleul. Ce sont tous des bois qui peuvent aller au déchiquetage, qui, une fois qu'ils sont déchiquetés, ont autant de valeur calorifique que du chêne qui est qualifié de bois noble. Certes, quand Aprovalbois vous parle de bois nobles, eux, ça va être des résidus de bois nobles, ça va être les redos, c'est-à-dire ce qui n'est pas scié : les tours, les talons, les trucs comme ça. Mais là, on est sur du bois, et la notion d'une activité de proximité... Aujourd'hui, il existe un commerce de bois à l'échelle de la France, et même, on a beaucoup de bois de chez nous qui descendent en Italie. On pourrait très bien les exploiter chez nous et les utiliser chez nous plutôt que de le vendre aux Italiens. Entre autres, mais sans focaliser sur les Italiens. Ça ne fait qu'un débouché de plus.

Jean-Luc FONTERAY, conseiller départemental du canton de Cluny

Concernant l'agroforesterie, Jean-Luc FONTERAY à nouveau, élu du Clunisois, je voudrais parler d'une charte forestière qui est active en ce moment au sein de la communauté de communes du Clunisois dont Jalogny fait partie, mais qui s'étend jusqu'à La Guiche, donc à la limite contiguë à la limite du Rousset et au futur Center Parcs. Vous dire que ces réflexions sur la charte forestière du Clunisois permettent de confirmer ce que vient de dire Pierre DUFOUR. Une sous exploitation de nos bois, qu'ils soient privés ou communaux, par un manque d'organisation plus exactement. Que si les chaudières bois ont le vent en poupe, livrer du bois qui fait des centaines de kilomètres, ça fait un peu moins développement durable comme on le souhaite tous. C'est la raison pour laquelle il faut, dans le cadre de la charte forestière qui est en cours et dans le cadre également du territoire TEP croissance verte, donc TPOS devenu TPCV qui concerne notre territoire, il faut que nous puissions « profiter » de l'opportunité d'un Center Parcs pour développer, et là aussi, j'en reviens comme dans mon intervention précédente, à dire qu'un débat public a l'intérêt d'informer, mais il a également l'avantage de permettre des propositions du maître d'ouvrage concernant l'approvisionnement de la chaudière bois, pouvoir afficher : on met une chaudière bois de telle capacité, c'est très bien. Mais dire : en termes d'approvisionnement, je vais contracter avec une organisation locale, quel qu'en soit le statut, mais avec une organisation, on va dire collective et territoriale avec un objectif de garantir un taux d'approvisionnement de « tant », de façon à ce qu'on soit vraiment dans une procédure et une logique de réflexion en termes de développement durable.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Nous allons poser la question à Pierre & Vacances. Mais avant, je vais peut-être prendre encore deux ou trois interventions. Madame LIÈVRE, je vais vous demander d'être brève.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

J'ai une proposition à faire. J'ai trouvé très intéressante l'intervention de Monsieur DUFOUR qui montre à quel point on aurait de la créativité à développer pour mieux utiliser le bois pour nos besoins locaux. Ce n'est pas la première fois qu'en étudiant le dossier de Center Parcs, on se dit : tiens, finalement, sans Center Parcs, on aurait aussi besoin d'améliorer ceci, d'améliorer cela. Finalement, on a les ressources sur place. Donc, je propose que dans l'étude qui sera faite, parce que je suppose qu'il y aura une étude faite, sur l'utilisation du bois, que soit bien mises en parallèle et hiérarchisées les possibilités de production en bois que nous avons localement, avec le bois de petite qualité dont parlait Monsieur DUFOUR, en privilégiant bien évidemment la consommation locale, et voir ce qui resterait dans ce cas-là si éventuellement et malheureusement, un Center Parcs se créait.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Autre intervention sur ce sujet avant que je demande à Pierre & Vacances de préciser ses intentions ?

Damien LEMIÈRE, agriculteur

Damien LEMIÈRE des Jeunes Agriculteurs Locaux. Sur le canton, nous avons eu l'idée depuis quelques mois d'un projet de méthanisation. C'est un projet qu'on essaye et qu'on commence à monter. On est en train de l'étudier avec les services de la Chambre départementale d'agriculture. Du coup, le Center Parcs pourrait éventuellement avoir besoin d'une certaine forme d'énergie ou plusieurs formes d'énergie. Et on se dit qu'éventuellement, ça pourrait être quelque chose de compatible avec le Center Parcs puisqu'une de nos problématiques, quand on monte un méthaniseur, c'est la valorisation derrière ou de la chaleur, ou de l'électricité, ou du gaz puisqu'on peut faire les trois avec. On se dit que l'opportunité de la construction d'un Center Parcs pourrait d'autant plus nous

conforter dans ce projet, ou en tout cas dans le montage de ce projet qui en général, sont des projets, on l'a vu sur la ferme de Jalogny, qui sont des projets quand même sur de nombreuses années où il y a besoin d'avoir des mécanismes et en tout cas, des gens en face qui nous assurent le rachat d'une partie de cette énergie. Donc, on aimerait bien savoir quelle est un peu la position de Center Parcs là-dessus et comment on peut travailler ensemble.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

D'accord. Donc là, on est toujours dans le domaine de l'énergie, mais on a quitté le domaine du bois. Peut-être dans le domaine du bois... À nouveau. Monsieur ? Vous souhaitez intervenir ?

Jean-Luc FONTERAY, conseiller départemental du canton de Cluny

Au sujet de la méthanisation, je trouve que c'est un projet super de faire de la méthanisation à partir des déchets agricoles. Mais pourquoi le faire pour Center Parcs? Nous avons des utilisations de l'énergie locales sur place, sans Center parcs. Par exemple, essayer de chauffer la piscine de La Guiche. Que ce soit un complément. J'y vais, à la piscine de La Guiche. Elle est très bien. Je sais que c'est assez coûteux à chauffer, cette piscine. Et donc, la méthanisation pourrait être un complément. Et donc, permettre peut-être de la faire fonctionner toute l'année. Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de scolaires qui en ont besoin.

Damien LEMIÈRE, agriculteur

Le problème c'est qu'il faut les deux. Il faut les deux. Parce que la piscine ne suffit pas pour valoriser toute la chaleur. Ça pourrait faire partie, mais pas que.

Jean-Luc FONTERAY, conseiller départemental du canton de Cluny

On peut chauffer aussi des hameaux locaux. Donner du gaz aux habitants locaux.

Damien LEMIÈRE, agriculteur

Oui, mais il faut qu'ils aient des chaudières spécifiques, etc. Ça ne se fait pas comme ça. Il ne suffit pas d'un claquement de doigts pour imposer à des gens de transformer leur mécanique chez eux pour pouvoir absorber le gaz que, nous, on va produire.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Nous sommes sur la même question que tout à l'heure. C'est : globalement, vous reconnaissez un intérêt aux questions posées. Il y a le débat. Est-ce qu'il faut le faire à l'occasion de Center Parcs ou est-ce qu'il faut le faire de toute façon, sans l'occasion de Center Parcs ?

Je vais prendre une dernière question et après, je vais demander à Pierre & Vacances de répondre en séparant les deux questions. En séparant la question du bois de la méthanisation.

Monique LARONZE

Monique LARONZE. Depuis de nombreuses années et jadis dans le temps, il y avait une sorte d'agroforesterie qui existait dans la région de Saint-Bonnet-de-Joux entre autres où les gens laissaient pousser les haies hautes, les haies d'acacias parce qu'il y en a beaucoup. Et tous les ans, on se décalait et on enlevait un pied sur trois, un pied sur quatre. Et ça se régénérait, et les gens avaient leur bois de chauffage de cette façon-là. Et le système des pellets, de l'industrie du bois, c'est très bien, mais ici, il faut compter une chose, c'est que parfois, l'hiver, on a du givre et on a des pannes d'électricité. On se rappelle bien, certains d'entre vous certainement, l'hiver 99 qui a été vraiment assez folklorique. Le seul moyen d'avoir chaud dans nos maisons, ça a été de ressortir les vieilles cuisinières des grands-mères.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais demander d'abord à Pierre & Vacances de répondre sur la question de l'aval de l'agroforesterie, dans l'hypothèse d'une chaudière bois. Vous avez été interrogés sur des questions de filières. Pour résumer : comment pourriez-vous traiter vos fournisseurs ? On revient à une question très proche de celle qu'on a posée tout à l'heure. J'aurais souhaité que vous puissiez apporter des éclaircissements sur ce point.

Jean CHABERT, responsable de la structure immobilière, Pierre & Vacances Center Parcs

Bonjour. Je suis Jean CHABERT. Je suis responsable de la structure immobilière du groupe Pierre & Vacances Center Parcs, et, à ce titre, en charge du développement des projets neufs sur l'ensemble de la France.

Sur la question de l'énergie, parce qu'en fait, on en est là, les choix, comme on a eu l'occasion de le décrire samedi dernier, ne sont pas arrêtés sur ce projet. Ce que nous pouvons répondre, c'est par rapport à des expériences que nous avons déjà. En ce qui concerne la chaufferie bois, on en a une qui fonctionne depuis cinq ans à Hattigny, sur le Center Parcs de la Moselle. C'est une chaudière bois qui fonctionne avec de la plaquette forestière principalement, et également des refus de scierie et des palettes déchiquetées. Elle est alimentée depuis une plate-forme qui se trouve à peine à 10 km du site, à Cirey-sur-Vezouze et elle est alimentée par une production qui est entièrement locale. Donc, sur ce plan-là, on n'aurait pas de raison si le plan était définitivement arrêté de privilégier la solution chaufferie bois, on irait vers le même type de solution, sachant que nous ne sommes pas des professionnels de l'exploitation des chaufferies bois et qu'on s'appuie pour ça sur des sociétés dont c'est le métier.

On me dit qu'il faut que je parle plus fort, donc je vais essayer de le faire. Je vous prie de m'excuser. Je disais qu'effectivement, ce n'est pas notre métier d'être exploitants de chaufferie. Par contre, dans nos cahiers des charges, effectivement, on inscrira l'origine et les qualités de la ressource qui sera utilisée et le caractère local de cette ressource. Une fois de plus, si cette solution était privilégiée. On a une expérience moins heureuse si je peux me permettre, de la méthanisation puisqu'on va ouvrir à la fin du mois un parc qui aurait dû être alimenté par du gaz issu d'une installation de méthanisation. Projet qui a pris beaucoup de retard. Et aujourd'hui, notre parc va fonctionner pendant ses premières années avec du gaz d'origine industrielle. Et donc, pas du tout du gaz d'origine renouvelable. Ce que nous regrettons. Nous avons fait ce choix dans le cadre des échanges avec les collectivités locales, en particulier le Département et la Région de la Vienne et du Poitou-Charentes. On espère que ce projet va se réaliser très rapidement dans la mesure où aujourd'hui, ce n'était pas notre choix de fonctionner entièrement en gaz pour le chauffage des installations centrales.

On n'exclut pas ce type de solution aujourd'hui sur le projet du Rousset, mais objectivement, je suis obligé de dire qu'on sera forcément très vigilant par rapport à l'expérience qu'on vient d'avoir sur la Vienne, sur la réalité des projets qui nous sont proposés, auxquels on nous propose de nous associer. Ce que, sur le fond, on est prêt à faire, mais on aura besoin de garanties pour éviter de se trouver dans une situation qu'on ne souhaitait pas, d'utilisation d'énergies fossiles pour chauffer 100 % de notre parc.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que ces réponses suscitent d'autres questions, toujours dans le domaine de l'énergie, soit bois, soit éventuellement méthanisation ? Je vais vous demander d'être bref, Monsieur.

Intervenant du public

Vous pourriez préciser les problèmes qu'il y a eu dans le cadre de la méthanisation dans la Vienne ?

Jean CHABERT, responsable de la structure immobilière, Pierre & Vacances Center Parcs

Ce sont principalement des problèmes d'implantation, de choix d'implantation de l'installation qui n'était pas suffisamment avancé quand notre projet s'est lancé. Et les collectivités n'ont pas su trouver une implantation qui soit consensuelle pour ce projet. Et donc, aujourd'hui, ce projet a pris au moins trois ans de retard.

Thomas GONTIER, Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

Thomas GONTIER, Chambre d'agriculture. J'interviens. J'accompagne les agriculteurs dans les projets énergies renouvelables. Du coup, je vous entends parler d'énergies renouvelables et la problématique de ne pas fournir une quantité suffisante. Au niveau du projet Center Parcs, vous attendez à voir quel pourcentage d'énergies renouvelables dans votre mix chaleur ? On parle bois, énergie, on parle méthanisation. Il y a une capacité locale à

fournir une partie de cette énergie-là. Je pense qu'on sera dans la même configuration que la vente directe où ça ne fournira pas l'intégralité. Ça permettra de conforter les projets et de les mettre en place parce que même si effectivement, il y a potentiellement des débouchés au niveau local, souvent, ils ne restent que potentiels et on n'arrive pas à concrétiser les projets. Là, c'est une opportunité de le faire. Est-ce que vous vous attendez à ce que ces projets locaux fournissent une certaine quantité pour qu'ils puissent être engagés ? Quelle est votre position ?

Jean CHABERT, responsable de la structure immobilière, Pierre & Vacances Center Parcs

Notre position est effectivement, sur les zones où on a une consommation centralisée d'énergie, de maximiser le pourcentage de l'énergie renouvelable. C'est-à-dire qu'avec le projet de chaufferie biomasse de la Moselle, on atteint un pourcentage de 90 % de consommation de chaleur issue du bois. C'est un objectif... Sur les équipements. C'est pour ça que je parlais de lieux de consommation centralisés. La problématique est beaucoup plus compliquée pour les cottages. C'est un sujet qu'on a un tout petit peu évoqué samedi soir. Mais étant donné la faible densité de ces cottages, le réseau de chaleur n'est pas une solution adaptée. Et donc, on a des productions de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire qui sont totalement décentralisées et qui ne peuvent donc pas être du même ordre. Suivant les cas, c'est au gaz ou électrique.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Ces points ont été évoqués samedi. Je voulais simplement rappeler que dans le courant de la semaine seront mis sur le site des documents qui ont été annoncés par Pierre & Vacances en ce qui concerne les études concernant l'énergie. Donc, du côté de la Chambre d'agriculture, vous aurez des chiffres pour l'échéance de la fin de semaine.

Autre question ou intervention, toujours dans ce domaine de l'énergie ? Soit bois, soit méthanisation bien sûr puisque les deux questions ont été évoquées ensemble. Oui, Madame ?

Sophie TALABOT

Je suis Sophie TALABOT et je me dis que le bois, tout le monde va se précipiter dessus et que dans moins de dix ans, il n'y en aura plus, et que ce serait être très moderne que le Département et la Région exigent de Pierre & Vacances que la bulle et les cottages soient construits en énergie positive et avec beaucoup d'argent mis dans des laboratoires de recherche pour ça. Ça commence à exister. Et que la Région et le Département pourraient être vraiment fiers à ce moment-là de montrer l'exemple.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Nous ne sommes plus sur une question de fourniture agricole pour l'énergie, mais cette question a été évoquée samedi dernier, avant-hier. Je vais proposer brièvement à Pierre & Vacances de répondre sur cette question. Qu'est-ce que l'on peut viser comme norme en ce qui concerne l'énergie ?

Sophie TALABOT

C'était le mot norme. C'est que le Département et la Région exigent de Pierre & Vacances de se mettre aux normes du changement climatique. C'est maintenant ces normes-là qu'il va falloir observer et non pas les normes des industriels et du profit et de la rentabilité. Maintenant, c'est la transition énergétique dans laquelle il faut rentrer. Une bulle moderne comme ça, si elle doit exister, si elle existait parce qu'elle est le rêve de certaines personnes aussi, il faudrait qu'elle réponde à ces nouvelles normes. C'est obligatoire.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Nous avons compris votre question, Madame.

Jean CHABERT, responsable de la structure immobilière, Pierre & Vacances Center Parcs

C'est une question effectivement à laquelle on a déjà donné quelques éléments de réponse samedi. Sur la piscine, effectivement, aujourd'hui, même si on essaie de maximiser à la fois par une conception bioclimatique de ce que vous appelez la bulle, et par des systèmes de récupération d'énergie, on essaie de minimiser la consommation d'énergie. Il y a d'ailleurs, sauf erreur de ma part, pas de normes thermiques sur les installations sportives, et en

particulier sur les piscines, et ce n'est pas tout à fait un hasard. Donc, on n'arrivera pas, on ne sait pas faire, on ne sait pas aujourd'hui techniquement se donner des objectifs aussi ambitieux que des bâtiments à énergie positive pour ce type d'installation. On essaie effectivement de minimiser nos consommations, mais ce sont des installations qui restent consommatrices. Une des réponses, c'est d'essayer de maximiser la part des énergies renouvelables dans cette consommation.

En ce qui concerne les cottages, on a une problématique qui effectivement pourrait être un petit peu plus ambitieuse. Et on va être plus ambitieux que la réglementation qui s'applique à ces constructions, sans aller aujourd'hui, parce que là encore techniquement, sur un grand nombre d'hébergements, ça ne nous paraît pas à notre portée, c'est une discussion qu'on a commencé à avoir avec les collectivités. Et les collectivités sont exigeantes. Mais on n'arrivera pas à être à énergie positive sur ce projet. En tout cas, les techniques ne sont pas suffisamment industrialisées, si je puis me permettre, pour qu'on y arrive. Et j'ajouterais, même si ce n'est pas forcément une manière très positive de répondre et même si ça ne va pas dans le sens d'une bonne image pour notre produit et nos clients, qu'en matière d'hébergement touristique comme en matière d'hôtellerie, il est sans doute plus difficile de maîtriser les comportements des occupants des logements que dans du logement traditionnel, du logement en résidence principale où, effectivement, les occupants peuvent finalement s'approprier les installations relativement compliquées. Là, nous avons des gens qui viennent passer deux ou trois jours, et on ne peut pas leur demander tout un apprentissage d'utilisation d'installations trop élaborées, une vigilance très forte par exemple sur l'ouverture des fenêtres, voire même l'ouverture des portes qui est nécessaire lorsqu'on veut véritablement développer des hébergements à énergie positive.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Je laisse de côté les questions d'énergies qui ont déjà été traitées samedi. Surtout, je renvoie à la lecture des documents qui vont être mis sur le site. Est-ce qu'il y a encore des demandes d'intervention sur ces questions d'agroforesterie et éventuellement de méthanisation ? Oui, par là-bas dans le fond. On va prendre deux ou trois questions et je voudrais garder du temps pour la dernière question.

Intervenant du public

Oui, du coup je voudrais quand même réagir par rapport à la précédente réaction où on nous dit qu'il faudrait que les collectivités imposent des constructions à énergie positive. Moi, je n'ai pas souvenir, ou alors je me trompe, que les collectivités l'imposent sur d'autres constructions qu'il peut y avoir dans le département. Je ne vois pas pourquoi on l'imposerait à Center Parcs aujourd'hui.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Ce n'est pas une question. C'est une prise de position. Éventuellement, encore une ou deux questions sur cette question d'agroforesterie ? Non ? Bon. Donc, nous clôturons ce point.

Alors, le dernier point est en fait une invitation adressée à la salle. Est-ce qu'à l'occasion du Center Parcs, ou d'une manière plus générale, vous pensez qu'il y a des projets agricoles alternatifs ou complémentaires qui mériteraient une attention de la part bien sûr du maître d'ouvrage ou de la part des autres financeurs, en l'occurrence, des collectivités territoriales ? Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention sur ce point ?

Jean-François LAUTISSIER, ancien conseiller général du canton de La Guiche

Oui. Simplement, moi, c'est une question, une remarque. Je rapporte un petit peu le souci de certains agriculteurs.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez dire votre nom, Monsieur ?

Jean-François LAUTISSIER, ancien conseiller général du canton de La Guiche

LAUTISSIER Jean-François. Le souci des agriculteurs qui sont concernés directement par les voies d'accès au Center Parcs. J'ai encore eu la question hier. Ce sont des agriculteurs qui ont l'habitude de transporter leurs animaux sur la route. Il n'y en a pas très long. Je ne sais pas si vous connaissez. C'est des Brosses Tillot jusqu'à l'entrée du Center Parcs. Il y a 1,5 km ou 2 km où ça posera vraiment de gros problèmes. En plus de ça, ces gens

qui sont des agriculteurs ont souvent à transporter des fourrages, des fumiers, de la terre. Voilà. Ils vont causer quelques nuisances sur la route. Aussi bien pour leur faciliter de travailler que pour l'accueil des gens qui viendraient à Center Parcs, est-ce qu'il y aurait des possibilités d'aménager quelque part... C'est une question très pratique et fonctionnelle... Les agriculteurs se posent la question de savoir après comment ils pourront réaliser leurs travaux et utiliser la route sans poser trop de problèmes ou faire peut-être trop de dégâts et qu'ils puissent quand même faire leur travail.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais peut-être vous poser deux questions, Monsieur, pour préciser votre question. D'abord, je n'ai pas bien compris quand vous parliez de transport des animaux. Est-ce que c'est le déplacement des animaux sur les routes ?

Jean-François LAUTISSIER, ancien conseiller général du canton de La Guiche

C'est pour les changer de parcelle, à pied.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Ça, c'est le premier point.

Jean-François LAUTISSIER, ancien conseiller général du canton de La Guiche

Et le deuxième point aussi, les agriculteurs de temps en temps salissent la route principalement avec du matériel en période humide, quand on transporte les fumiers. C'est ce qu'on rencontre traditionnellement dans nos campagnes.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

En formulant la question autrement, est-ce que cette coexistence de la circulation des futurs éventuels touristes, clients de Pierre & Vacances et des agriculteurs proches sur les itinéraires d'accès qui seraient privilégiés, qui ont été présentés par les services du Conseil général vendredi soir, est-ce qu'on a regardé ce que ça amenait, quels étaient les problèmes, etc. ? Je vais me retourner vers le président de la Chambre d'agriculture pour voir si cette question a été évoquée à ce stade et a fait l'objet d'une identification ou est-ce que ça reste à faire.

Monsieur le Président, je vais vous prier de passer un micro. Le mien est trop court pour aller jusqu'à vous.

Christian DECERLE, Président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

Puisqu'on me donne la parole, je vais la prendre. Honnêtement, je ne m'attendais absolument pas à être interrogé sur ce sujet, mais je comprends bien. Il s'agit de prévoir, comme il y a des infrastructures routières, le passage des animaux domestiques et sauvages peut-être. Parce qu'il y a sûrement cette question-là, à mon avis, du côté des chasseurs, qui doit les préoccuper. C'est-à-dire la fermeture.

Je profiterais bien quand même, je ne veux pas abuser du temps. Je voudrais simplement dire que ce n'est pas anormal que dans une assemblée comme ça, il y ait des positions différentes, voire divergentes, voire qui s'opposent. Ceci étant dit, je voudrais quand même essayer de dire pour ce qui est du monde agricole, déjà, la chance de la météo n'est pas favorable aux agriculteurs parce que pendant que nous, on débat de façon un peu philosophique, la plupart des agriculteurs qui auraient peut-être aussi aimé dire ce qu'ils pensaient de ça sont au travail. Parce qu'à un moment donné, il faut bien choisir, entre deux situations, la plus urgente.

La deuxième chose que je voudrais dire, je suis vraiment heureux qu'il y ait autant de gens qui finalement s'intéressent, expriment un avis et des idées sur l'agriculture, sur comment les paysans devraient faire, pas faire, s'y prendre autrement, etc. Je veux simplement dire que le monde agricole, dans les 50 dernières années, quand la puissance publique, quand la société lui a indiqué clairement vers quoi il fallait qu'il réponde comme il faut, il l'a toujours fait et très brillamment. Ne perdons pas de vue que les années 50, ce n'est pas il y a si longtemps que ça. Les tickets de pain en France...

Nicole SICARD

Christian DECERLE, Président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

Non, Madame, ce n'est pas de l'histoire ancienne. Vous avez parlé de votre grand-père. Sans doute que lui a vécu cette période. Donc, je pense que les agriculteurs ont répondu aux politiques publiques sur lesquels ils ont été engagés et qu'aujourd'hui, la grande majorité des agriculteurs de France et ceux de Saône-et-Loire font la même chose, remettent en cause leurs pratiques, se réinterrogent face à la demande légitime d'ailleurs peut-être des consommateurs. Ceci étant dit, Gilles, on ne peut quand même pas réduire, être caricaturé à un flagrant échec agricole comme tu l'as fait. Je pense très honnêtement que Sylviane BONNOT, maire du Rousset, vendant une vache à Monsieur BRÉMOND, c'est quand même ternir l'image de l'agriculture. Comme les gens qui grelottent dans leur maison aussi. Parce que tout ce que i'ai entendu, je m'excuse, mais au parc d'agriculture, i'en dis quelques mots parce que moi, je respecte profondément les idées, mais toutes ont le droit de s'exprimer aussi. Et ie suis quand même étonné de cette facon d'attaquer un peu à charge, de ne rien avoir de positif. Personne dans les paysans ne croit que Pierre & Vacances est l'opérateur providentiel qui va régler les problèmes de l'agriculture française. Personne n'y croit. Aucun d'entre nous. Mais le nombre d'exigences que j'ai entendu citer, exiger de Pierre & Vacances pour un équivalent de 2 000 habitants, mais est-ce qu'on a la même exigence avec tous les maires des communes de Saône-et-Loire, de Bourgogne et de France ? Parce que chaque fois qu'une ville s'agrandit de quelque 2 000 habitants, est-ce qu'on demande au Conseil municipal si par anticipation, il connaît la réponse des conséquences du réchauffement climatique à vingt ans ? Donc, le monde agricole, moi, de ce que j'en ai compris, c'est que les agriculteurs locaux comme les instances qui en ont délibéré au sein de la légitimité de leur Conseil d'administration ou de l'instance de décision qui est la leur se sont posé la guestion. Ils ont entendu. Ils ont débattu. Ils ont dit, il me semble majoritairement, voire unanimement dans la plupart des organisations, qu'il y a là une opportunité qui nous ouvre des possibilités. Elles ne vont pas renverser la face du monde, mais on a envie de les saisir parce qu'on fait le pari qu'avec l'investisseur, il peut se passer des partenariats avec des retours positifs. Je m'excuse d'avoir peut-être été trop long et de vous avoir importuné, mais je voulais aussi exprimer parce que je ne suis pas tenu par mon devoir de réserve, ce qu'un grand nombre d'agriculteurs et d'opérateurs d'amont et d'aval, d'élus du département, de la région, des réseaux économiques et d'un grand nombre d'associations pensent aussi de ce dossier.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur le Président. Oui Madame LIÈVRE, avant de vous passer encore une fois la parole, je voudrais simplement noter que la question que j'ai posée n'a pas eu de réponse, et notez comme un souhait de l'assistance si vous êtes d'accord que cette question très terre-à-terre, effectivement, soit étudiée, je ne dis pas par qui, nous verrons ça. Je vais donner éventuellement la possibilité de répondre et de commenter. Je demande à chacun d'être bref et d'éviter de repartir dans un débat sur la politique agricole qui n'a pas lieu d'être ici encore une fois.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Parmi les projets agricoles alternatifs, j'espère que ne sera pas développé celui d'éviter que les visiteurs de Center Parcs rencontrent des vrais agriculteurs qui perdent du fumier sur la route parce que ça, c'est la vraie vie. Les gens qui veulent venir chez nous, c'est ça qu'ils vont voir aussi, pas seulement.

Autre chose, une suggestion. Je suis étonnée que Pierre & Vacances n'ait pas été dans ce sens-là puisque vous créez une bulle tropicale, et vous ne dites finalement qu'on a droit à la chaleur 29° toute l'année. Est-ce que vous avez envisagé en activité agricole la culture de bananes, de mangues et autres produits tropicaux ?

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je crois que la réponse tient dans votre question, Madame.

Corinne LIÈVRE, Accueil Paysan Bourgogne

Je ne trouve pas. Pourquoi pas ? Pourquoi on est à 29° toute l'année et ne pas produire de bananes ?

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Oui. Monsieur?

Intervenant du public

Dans votre questionnement, il était état de projets alternatifs. Je voulais dire que la confédération paysanne travaille uniquement sur des projets alternatifs, c'est-à-dire pour améliorer l'agriculture et améliorer les agriculteurs aussi si c'est possible. C'est-à-dire travailler sur une diversification de l'agriculture, accueillir plus d'agriculteurs venant d'autres secteurs pour que nos campagnes soient dotées de plus d'agriculteurs nombreux et heureux.

Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Autre question ou intervention sur ce sujet de projets alternatifs complémentaires avant que l'on conclue cette réunion ?

Je crois que ça fait 2 h 30 que nous sommes là. Il fait chaud et il est temps que la présidente intervienne.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Comme à l'habitude, je vais essayer de ramasser très rapidement un peu ce que j'ai compris, en tout cas ce que j'ai entendu de cet atelier.

La première chose qui est extrêmement réconfortante, c'est l'extrême fierté de toutes les personnes qui sont là pour les productions locales et pour leur métier. Ça, c'est quand même quelque chose sur lequel il y a au moins là, sur ce point-là, un consensus. C'est encore une fois très réconfortant. Évidemment, il y a des contre et des pour. En gros, ça se classe suivant deux axes très clairement. Les contre, les opposants ne croient pas à l'opportunité offerte par ce Center Parcs pour développer l'agriculture ou pour améliorer la promotion des produits. À l'inverse, les pour, pour eux, c'est une opportunité d'avoir non seulement des possibilités d'écouler directement des produits, mais d'avoir une promotion. Pour les pour, les touristes sont en quelque sorte des vecteurs de promotion des productions locales.

À part l'intervention de Madame SICARD sur les effets que pourraient avoir des implantations du style du Center Parcs, (je ne pense pas que le Center Parcs à lui tout seul provoquerait 4° de plus de température à la fin du siècle) donc là, vous avez clairement trouvé un lien d'un impact négatif en quelque sorte qu'aurait le développement de telles installations sur la viticulture. Je n'ai pas entendu quant à moi de description d'un effet négatif qu'aurait ce projet sur le reste de l'agriculture en tant que telle. Ou alors, je ne l'ai pas compris. J'ai compris que ça ne profiterait pas aux agriculteurs. Je n'ai pas compris qu'en plus, ça détruirait quelque chose dans le domaine de l'agriculture. Peut-être n'ai-je pas tout entendu.

Sur la vente directe, là aussi, il y a des oppositions. Pour certains, c'est un vrai plus, cette vente directe, même si ce n'est pas énorme comme quantité en quelque sorte. Quelqu'un a dit : ça ne profitera pas du tout aux petits agriculteurs. Et quelqu'un a répondu : petits ou gros, tous les agriculteurs doivent vivre de leur production. C'était assez intéressant. Pour d'autres, la vente directe a un intérêt relativement marginal en quelque sorte par les faibles quantités. Et même, ce serait moins intéressant que la vente directe à travers les AMAP qui apparaissent plus porteuses et plus rémunératrices en quelque sorte pour les producteurs.

Enfin, cette possibilité d'avoir un peu plus de débouchés, mais pas simplement des débouchés agricoles. En fait, l'opportunité d'un Center Parcs serait favorable à l'installation de jeunes agriculteurs, tout au moins, à fixer les jeunes agriculteurs en trouvant éventuellement des activités complémentaires pour les conjoints. Ça a été assez longuement évoqué également.

Ce qui est ressorti assez fortement, et là-dessus, je crois qu'il y avait consensus, c'était la nécessité de s'organiser pour être un interlocuteur pour Center Parcs. Tout le monde est conscient que ça ne peut pas être une affaire strictement de personne à personne. C'est tout à fait clair. Et là, se sont posées quand même pas mal de questions. D'abord, dans quelles conditions ? Comment ? Mais à travers ce « comment », c'est : quelles quantités finalement pourraient être achetées ? Quelles quantités sont concernées ? C'est vrai que quand on regarde les quantités au regard de ce que Monsieur POTTIN nous a évoqué comme quantités consommées dans les autres Center Parcs, ça paraît relativement faible. Il n'empêche que ce n'est quand même pas totalement marginal. Donc, quelles quantités ? À quel coût ? Dans quelles conditions ? Et avec quels partenariats et quels partenaires ? Puisque s'est évidemment posée la question de savoir quels partenariats pouvaient être noués avec les soustraitants, en quelque sorte, qui exploiteraient les parties restauration. Dans quelle mesure ils seraient liés par les engagements de Pierre & Vacances ?

Ce qui est ressorti aussi, c'est qu'il fallait clarifier le type d'engagements que pouvait prendre Pierre & Vacances au regard de ces possibilités d'acquisition, de manière à ce que finalement, l'opportunité de se grouper ou de ne pas se grouper, pour parler familièrement : que ça vaille la peine.

Il y a eu quand même quelques remarques qui ont été faites. Là, je poursuis un peu l'idée qui m'a semblé émerger, qui est de dire que finalement, il y a aussi les hôpitaux, les écoles et peut-être est-ce que ce n'est pas seulement Pierre & Vacances, il faut peut-être aborder la question de la structuration d'une manière plus large de manière à avoir un marché plus important. En tout cas, un potentiel de clientèle plus important.

Sur l'énergie, j'y reviendrai très peu parce que ça a été abordé déjà dans d'autres ateliers. Mais en gros, tout ce qui a été évoqué en matière de développement, de filières d'énergies renouvelables, la question est : oui, c'est vrai, mais pourquoi pour Center Parcs ? Parce que de toute façon, ce serait une bonne idée aussi pour ailleurs. En fait, cette idée est assez intéressante parce que quelqu'un a dit : mais finalement, c'est bien parce qu'en travaillant sur le Center Parcs, ça nous donne des idées pour ce qu'on pourrait faire autrement en quelque sorte. Donc, on voit bien que finalement, le Center Parcs est aussi une espèce de ferment pour la réflexion et la construction de projets qui pourraient être des projets collectifs qu'il y ait Center Parcs ou qu'il n'y ait pas Center Parcs. En quelque sorte, c'est ce que j'ai compris.

Je ne dirai pas grand-chose sur les projets alternatifs parce qu'il y en avait un qui était un peu un effet d'humour, certes. Et la Confédération paysanne ne nous a pas dit grand-chose, sauf qu'elle nous a dit qu'elle travaillait sur de la diversification. Certes, si vous avez des projets qui sont déjà plus élaborés, c'est intéressant parce que vous savez que sur le site, on a ouvert une boîte à idées. Dans cette boîte à idées, ça pourrait venir. Pour vous donner une comparaison avec vos homologues du Jura, par exemple : dans le Jura, ils ont déjà proposé des choses. Des alternatives à la fois dans le domaine de la viticulture, et pas seulement, également dans la manière de pouvoir finalement créer une agriculture biologique qui serait plus structurée dans un territoire relativement récent. En quelque sorte, une production locale, etc. Donc, voilà. Il est encore temps d'écrire des propositions qui ne sont pas forcément des projets alternatifs, mais qui peuvent être des projets alternatifs ou complémentaires, même si pour la Confédération paysanne, on a bien compris que c'était alternatif et pas complémentaire.

En tout cas, moi, je voulais à la fois vous dire ma satisfaction, mais vous dire aussi, vous féliciter un peu pour la qualité de ces débats lorsqu'il y a eu, certes, un peu de passion, mais pas trop. Les gens se sont écoutés. C'est un débat assez équilibré parce que, finalement, les pour et les contre se sont exprimés avec un certain équilibre, avec force et en se respectant. Je crois que c'est ça l'esprit même d'un débat.

Monsieur le Président, je vous remercie de nous avoir mis à disposition cette belle salle. Son seul problème, c'est qu'il fait un peu chaud, mais il fait chaud dehors aussi. C'est les foins, mais c'est aussi la chaleur. Je vais vous dire, quand j'ai fait le débat sur la RCEA, il y avait une réunion qui avait eu lieu à Dompierre-sur-Besbre et qu'on a été obligé d'interrompre parce que la salle a été réquisitionnée pour accueillir les rescapés de la route qui étaient dans la neige. Décidément, la météo et les débats, ce n'est pas toujours absolument idéal.

À tout à l'heure donc, pour ceux qui veulent venir à la réunion de 20 h. Et merci encore de la qualité de cette réunion et de ces échanges.